

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE



UNIVERSITE DE BLIDA 1



Faculté des sciences de la nature et de la vie

Département des biotechnologies

MEMOIRE DE FIN D'ETUDE

En vue de l'obtention du diplôme de Master
en Sciences Agronomiques

Option : Sciences Forestières

THEME

**Impact socio-écologique des Projets de Proximité de
Développement Rural Intégré (PPDRI) dans la région
Sud-est de la Wilaya de Médéa**

Présenté par : BOUGUERRA Saida

Devant le jury :

Président	M ^r RAMDANE.S.A.	MCB	Univ. Blida 1
Promoteur	M ^{me} SEBTI TOUAHRIA S.	MCB	Univ. Blida 1
Examineur	M ^r MAHDJOUBI D.	MAA	Univ. Blida 1

Année universitaire : 2017/2018

Dédicaces

Je dédie mon travail à toutes les personnes que j'aime et en particulier :

A ma mère qui m'a toujours apporté amour et affection

A ma grande mère

A mon père

A mon fiancé Morad et ma belle mère

A mon oncle Saïd et sa femme Houria

A mes frères et sœurs

A mes enseignants

A tous mes amis et en particulier :

Zohra, Sabrina, Amina, Naoual, Asma et Messouda

A toute la promotion de la graduation des sciences forestières 2017-2018.

Saïda

Remerciements

Je remercie Dieu tout puissant de m'avoir donné la force, le courage, la santé et les moyens afin d'accomplir mon travail.

Je tiens à exprimer ma gratitude à tous ceux qui, de près ou de loin, m'ont accompagnée et soutenue tout au long de mon cursus Primaire, moyen, secondaire et universitaire.

En premier lieu, mes plus sincères remerciements et reconnaissances vont spécialement à ma promotrice M^{me} TOUAHRIA S. Pour la qualité de son encadrement et de m'avoir dirigée et orientée avec ses précieux conseils.

M. RAMDANE S.A. qui m'a fait l'honneur de présider le jury et donc de juger ce travail.

Mes remerciements s'adressent aussi à M. MADJOUBI D. qui m'a fait l'honneur en acceptant d'examiner ce travail.

Je remercie l'ensemble des enseignants de la spécialité des sciences forestières pour les diverses connaissances qu'ils m'ont transmises et en particulier M.FELLAG.

Je remercie M. DAHMANI Hocine, le conservateur de la wilaya de Médéa. M. ZORGANE Rachid, chef de la circonscription des forêts de Beni Slimane pour m'avoir aidée dans les étapes de ce travail et toute l'administration de la circonscription des forêts de Beni Slimane.

Enfin, j'adresse mes plus sincères remerciements à tous mes proches et amis, qui m'ont toujours soutenue et encouragée au cours de la réalisation de ce mémoire.

Saïda

SOMMAIRE

INTRODUCTION	1
---------------------------	---

CHAPITRE I

SYNTHESE BIBLIOGRAPHIQUE

I.1. Politique du développement rural en Algérie	3
1.1. Notions générales	3
1.2. Situation du monde rural en Algérie	6
1.3. Etat des ressources naturelles et des agro-écosystèmes	7
1.4. Situation démographique	7
1.5. La situation des infrastructures	8
1.6. Situation des activités économiques	8
1.7. Pauvreté des populations	9
1.8. Environnement économique et institutionnel	9
1.9. Politiques suivies par l'état en matière de développement rurale	9
1.10. Risques et contraintes du monde rural en Algérie	9
1.11. Défis et enjeux du milieu rural Algérien	13
1.12. La politique du renouveau agricole et rural	15
1.13. La protection des ressources naturelles	17
1.14. Renforcement des capacités humaines et de l'appui technique (PRCHAT)	19
I.2. Présentation Générale des PPDR	20
2.1. Définition	20
2.2. Objectifs des PPDR	21
2.3. Les acteurs intervenant dans le PPDR	21
2.4. Financement	22
2.5. Enquête du Groupe	22
2.6. Enquête de ménages	23
2.7. Les étapes d'élaboration des PPDR	23
2.7.1. Initiation du PPDR.....	23
2.7.2. Préparation du PPDR.....	23
2.7.3. Formulation du PPDR.....	24
2.7.4. Domaines concernés.....	24
2.7.5. Approbation du PPDR	25
I.3. Les caractéristiques générales de la wilaya de Médéa	27

3.1. Situation géographique et administrative	27
3.2. Caractéristiques physiques et climatiques	28
3.2.1. Relief et topographie	28
3.2.2. Caractéristiques géologiques	28
3.2.3. Climat	29
3.2.4 Hydrographie	31
3.2.5. Les ressources naturelles	32
3.2.6. Nature juridique du patrimoine forestier	33
3.2.7. Gestion du patrimoine forestier	34
3.2.8. Le programme sectoriel du développement forestier	34

CHAPITRE II

EVALUATION DU PROGRAMME PPDRI 2010-2014

II.1. Les caractéristiques de la zone d'étude	35
1.1. Localisation géographique	35
1.2. Le milieu physique	36
1.3. Gestion forestière	37
1.4. Caractéristiques faunistiques	41
1.5. Contexte socio-économique	41
II.2. Objectif	43
II.3. Méthodologie adoptée	44
II.4. Evaluation du programme PPDRI 2010-2014	44
4.1. Les différentes actions de programme PPDRI	44
4.2 Les projets sectoriels.....	46
4.2.1 Secteur des forêts	46
4.2.1.1 Plantation fruitière	46
4.2.1.2 Plantation d'Opuntia	46
4.2.1.3 Amélioration foncière.....	47
4.2.1.4 Correction torrentielle.....	47
4.2.1.5 Aménagement de piste	48
4.2.1.6 Réalisation de mares.....	49
4.2.1.7 Réalisation de puits pastoraux.....	49
4.2.1.8 Captage et aménagement de sources.....	49
4.2.1.9 Fonçage et équipement de puits.....	50
4.2.1.10 Réalisation de bassins	50

4.2.1.11 Réalisation de forages pastoraux	51
4.2.1.12 Réalisation de CED	51
4.2.1.13 Acquisition d'équipement utilisant l'énergie solaire	52
4.2.2. Les actions d'élevage agricole (PPDRI 2010-2014)	52
4.3. Les actions intégrées de développement rural (PPDRI 2010-2014)	53
II.5. Les facteurs de dégradation du patrimoine forestier	53
II.5.1. Bilan des incendies	53
II.5.2. Les délits forestiers	54
II.6. Emplois créés	55

CHAPITRE III

DISCUSSION

1. DISCUSSION	57
CONCLUSION	61
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	63
ANNEXES	

Liste des tableaux

Tableau 1 : Les principales essences forestières de la wilaya de Médéa.....	33
Tableau 2 : Liste des communes forestières de la wilaya de Médéa	33
Tableau 3 : Nature juridique du patrimoine forestier de la wilaya de Médéa ..	34
Tableau 4 : Les circonscriptions des forêts de la wilaya de Médéa.....	34
Tableau 5 : Daïras et communes de la zone d'étude	35
Tableau 6 : Les grandes forêts de la circonscription Beni Slimane.....	39
Tableau 7 : Répartition des forêts domaniales par district	40
Tableau 8 : Population résidente de la circonscription de Beni Slimane	42
Tableau 9 : Les concessions effectuées dans la circonscription de Beni Slimane.....	43
Tableau 10 : Bilan des réalisations des PPDR 2010-2014 région Sud-est Wilaya Médéa	45
Tableau 11 : Bilan des plantations fruitières par commune (2010-2014)	46
Tableau 12 : Bilan de plantation d'Opuntia.....	47
Tableau 13 : Bilan des travaux d'amélioration foncière (2010-2014).....	47
Tableau 14 : Bilan travaux de correction torrentielle (2010-2014)	48
Tableau 15 : Bilan des travaux d'aménagement de piste	48
Tableau 16 : Bilan de réalisation de mares	49
Tableau 17 : Bilan de réalisation des puits pastoraux.....	49
Tableau 18 : Bilan de captage et d'aménagement de sources	50
Tableau 19 : Bilan de fonçage et d'équipement de puits.....	50
Tableau 20 : Bilan de réalisation de bassins	51
Tableau 21 : Bilan de réalisation de forages pastoraux	51
Tableau 22 : Bilan de réalisation de Sed	52
Tableau 23 : Bilan des acquisitions d'équipement d'énergie solaire	52
Tableau 24 : Bilan du programme d'Apiculture (2010-2014).....	52
Tableau 25 : Bilan global des actions intégrées (PPDR 2010-2014).....	53
Tableau 26 : Bilan des incendies période (2007-2016)	54
Tableau 27 : Evolution des délits (période 2007-2016).....	54
Tableau 28 : Emplois créés période (2010-2014).....	56

Liste des figures

Figure1 : Structure des PPDRI.....	26
Figure 2 : Carte administrative de la wilaya de Médéa	27
Figure 3 : Carte bioclimatique de la wilaya de Médéa	30
Figure 4 : Les bassins versants de la wilaya de Médéa	31
Figure 5 : Carte d'occupation du sol de la wilaya de Médéa	32
Figure 6 : La carte de situation de la circonscription de Beni Slimane.....	36
Figure 7 : Organigramme de la circonscription de Beni Slimane.....	38
Figure 8 : Bilan des emplois total et permanents.....	55
Figure 9 : Bilan des emplois total et permanents.....	56

Liste des abréviations

- CARC** : Cellule d'Animation Rural Communale
- CTD** : Comité Technique de la Daira
- CTW** : Comité Technique de la Wilaya
- DGF** : Direction Générale des Forêts
- FAO** : Food and Agriculture Organisation
- FDRMVTC** : Fonds de Développement Rural et de la Mise en Valeur des Terres par la Concession
- MADR** : Ministère d'Agriculture et Développement Rural
- ONU** : Organisation des Nations Unies
- PNDR** : Plan National de Développement Agricole et Rural
- PRR** : Politique du Renouveau Rural
- PPDRI** : Projets de Proximité de Développement Rural Intégré
- PPLCD** : Projets de Proximité dans le cadre de Lutte Contre la Désertification
- PER** : Projet d'Emploi Rural
- PCD** : Plans Communaux de Développement
- PSD** : Programmes Sectorielles de Développement
- SNADDR** : Système National d'Aide à la Décision pour le Développement Rural
- SI-PSRR** : Système d'Information, de Suivi-évaluation et contrôle du Programme de Soutien au Renouveau Rural
- BIT** : Bureau International du Travail

INTRODUCTION

Les terroirs ruraux algériens sont fortement influencés par le caractère instable du climat et par la configuration du relief d'une part, et par les fortes pressions humaines sur les ressources fragiles d'une autre part. La plupart des communes rurales et des zones de montagne abritent une forte population jeune et dynamique, mais souvent confrontée à des contraintes liées en grande partie à la faiblesse des infrastructures de base et à la difficulté d'accès aux commodités de vie et aux opportunités de travail. Certaines zones rurales sont caractérisées par la dévitalisation et le dépeuplement suite à un exode rural plus ou moins forcé (insécurité, sécheresse, chômage, pauvreté...). Il ressort que la situation du monde rural algérien est actuellement des plus préoccupantes. La marginalisation, l'exclusion et la pauvreté sont présentes désormais presque partout (SAHLI, 2018).

Effet, les économies et les sociétés rurales des pays en développement présentent des caractéristiques exceptionnelles qui exigent des politiques précises et distinctes pour le développement agricole et rural. Dans ce cadre l'Algérie a engagé une politique de développement rural durable dans le but d'exploiter, de préserver et d'améliorer les ressources naturelles de manière rationnelle afin d'assurer les besoins des populations riveraines. S'inscrivant dans la stratégie nationale de développement rural durable (SNDRD), les projets de proximité de développement rural intégrés (PPDRI) constituent l'un des instruments opérationnels privilégiés de la politique de renouveau rural.

Il est par définition un cadre d'intervention flexible, intégrateur de proximité, fédérateur et participatif traduisant ainsi la volonté des pouvoirs publics de vouloir rompre avec le modèle classique de développement conçu de façon sectorielle et centralisée (DGF, 2000). Dans ce cadre la direction générale des forêts, s'est investit de plus en plus dans les approches du développement durable pour mettre en place des processus qui permettent de changer les pratiques agricoles et d'élevages afin de diminuer la pression sur les ressources naturelles, bien que les problèmes restent toujours présents comme le défrichement, le poids anthropique, l'avancement de l'urbanisme etc.

Par ailleurs, la gestion des ressources naturelles des terroirs ruraux algériens, notamment l'eau et le sol est exposée à de fortes pressions et à un processus de dégradation et de désertification très accéléré. Ces territoires sont en effet fortement influencés par le caractère instable du climat et par la configuration du relief qui fragilise davantage le milieu.

La région Sud-est de Médéa est caractérisée par une forte ruralité, se traduisant par de faibles activités économiques qui sont généralement inadéquates et souvent dominées par une tendance à la pluriactivité. Aussi, le manque des équipements infrastructurels et socioculturels pose de gros problèmes que l'Etat doit absolument résoudre, notamment dans le cadre de ses programmes sectoriels. Il faut signaler également que la population arrive difficilement à s'organiser, faute d'informations, de réseaux de communication et de soutien matériel. Les Projets du Proximité du Développement Rural Intégré dans cette a région de Médéa forment l'une des composantes principales du développement durable. Ce territoire a bénéficié d'un large programme quinquennal 2010-2014 qui a touché plusieurs actions individuelles et collectives. De nombreuses réalisations ont été effectuées, malgré les insuffisances observées sur terrain et à l'échelle administratif.

Afin, d'évaluer les projets de proximité réalisés dans le cadre du développement rural intégrés (PPDRI) dans la région Sud-est de Médéa et leur impact sur la prise en charge des soucis socio-écologiques, nous avons dressé un bilan qui constituera un document d'analyse et de synthèse pour les gestionnaires locaux.

Notre travail s'articule selon trois chapitres, le premier concerne la synthèse bibliographique, qui renferme la politique de développement rural, les projets de PPDRI et des données sur la wilaya de Médéa. Le deuxième chapitre décrit la méthodologie adoptée et le dernier est consacré à la discussion et à la fin une conclusion générale.

PREMIER CHAPITRE
SYNTHESE
BIBLIOGRAPHIQUE

CHAPITRE I

SYNTHESE BIBLIOGRAPHIQUE

I.1. Politique du développement rural en Algérie

I.1.1 Notions générales

❖ Le développement

Le terme de développement, utilisé dans les sciences humaines, désigne l'amélioration des conditions et de la qualité de vie d'une population, et renvoie à l'organisation sociale servant de cadre à la production du bien être. La croissance mesure la richesse produite sur un territoire en une année et son évolution d'une année à l'autre. La croissance peut contribuer au développement, mais tel n'est pas toujours le cas et on parle de croissance sans développement quand la production de richesse ne s'accompagne pas de l'amélioration des conditions de vie. Inversement, même en l'absence de croissance, la priorité donnée aux productions les plus utiles et une plus grande équité dans la distribution des biens produits améliore les conditions de vie des populations et crée du développement. Amélioration du bien-être, le développement relève donc davantage du qualitatif que du quantitatif.

❖ L'espace rural

L'espace rural se caractérise par une densité de population relativement faible, par un paysage à couverture végétale prépondérante (champs, prairies, forêts, autres espaces naturels), par une activité agricoles/sylvicoles relativement importante, du moins par les surfaces qu'elle occupe.

❖ Le développement durable

Le développement durable répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre à leurs propres besoins. Deux concepts sont liés au développement durable : les « besoins », essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et l'idée des limitations des capacités de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir (ONU, 1987). L'objectif du développement durable est de définir des schémas viables qui concilient les trois aspects écologique, social et économique des activités humaines. La finalité du développement durable est de trouver un équilibre cohérent et viable à long terme entre ces trois enjeux. à ces trois piliers s'ajoute un enjeu transversal, de plus en plus considéré comme "le quatrième pilier du développement durable", indispensable à la définition et à la mise en œuvre de politiques et d'actions relatives au développement durable : la

gouvernance .la gouvernance consiste en la participation de tous les acteurs (citoyens, entreprises, associations, élus...) au processus de décision ; elle est de ce fait une forme de démocratie participative. Pour atteindre les objectifs du développement durable, il faut notamment faire appel à des ressources naturelles, minérales et vivantes qu'on peut selon leur vulnérabilité classer en « pas, peu, difficilement, coûteusement ou lentement renouvelables ». Les aménageurs et gestionnaires peuvent alors chercher à les restaurer, les protéger et les économiser, et le cas échéant à compenser ses impact.

❖ Le développement participatif

Le développement participatif, basé sur le principe de l'approche participative sous-entend une vision du développement qui accorde une place privilégiée à l'implication des populations à la définition des problèmes locaux, à l'identification des solutions et à leur mise en œuvre, afin de contribuer à donner plus d'efficacité et de durabilité aux programmes qui en résultent. L'émergence de ce concept en Afrique, à la fin des années 1970 (début 1980), découle du constat des limites des stratégies de développement adoptées au cours des deux premières décennies des périodes postcoloniales. Ces approches qui étaient centralisées et verticales, ne laissaient aucune place à une participation des populations aux processus de prise de décisions. Au contraire, l'état s'est positionné comme étant en mesure de définir lui-même les besoins des populations et de décider des actions nécessaires pour les satisfaire alors que « le seul moyen de réussir une politique, c'est d'en confier la réalisation à ceux qui ont intérêt qu'elle réussisse » (MULLER,1992).

❖ Le développement agricole

Le développement agricole consiste essentiellement à augmenter le volume des récoltes, globalement ou pour certains produits seulement. Cette augmentation se fait en augmentant les rendements par une meilleure utilisation des terres ou des autres facteurs limitant. De nos jours, le développement agricole inclue davantage les notions de :

- Durabilité pour protéger l'environnement
- Qualité pour améliorer le régime alimentaire des populations ou pour répondre aux exigences du marché.

La vulgarisation agricole est un moteur clé du développement agricole puisque ce dernier passe inconditionnellement par l'introduction de nouvelles productions (animales et végétales), par l'amélioration des techniques de production et par l'information et la formation des agriculteurs.

❖ Le développement rural

Le développement rural est la transformation positive et durable du milieu rural en faveur du facteur humain et des différentes activités in situ, en particulier l'activité agricole, par la mise en place ou le renforcement des infrastructures de bases nécessaires.

Le développement rural consiste à améliorer tout l'environnement de l'agriculteur, considéré cette fois comme le principal bénéficiaire. Il porte à la fois sur les routes, les villages, la santé, l'éducation et sur tous les services économiques et sociaux susceptibles d'améliorer non seulement la fonction productive, mais aussi le bien être social. Ces différentes définitions mettent en évidence la forte corrélation qui existe entre le développement rural qui est un aménagement de l'espace rural et le développement agricole qui est augmentation des rendements des activités agricoles. On perçoit en effet que le développement rural est infrastructurel et cela constitue une base incontestablement importante pour asseoir un développement agricole solide.

❖ Le développement local

Le développement local est né du constat que les politiques macro-économiques et les mesures sectorielles nationales ne s'avèrent pas très efficaces pour résoudre les problèmes qui se posent chaque jour à l'échelle locale et régionale en matière de développement économique et social. L'approche du développement local est originale parce qu'elle permet de mobiliser et de stimuler les éléments dynamiques et les ressources de la collectivité en vue de susciter de nouveaux projets, de déclencher et d'accompagner les processus individuels et collectifs de changement et de développement. L'impulsion ne viendra pas de l'extérieur mais de l'intérieur et pour ce faire, un ensemble d'actions seront engagées pour mettre le territoire en état de se développer et dès lors, de générer des initiatives créatrices d'emplois. Le développement local endogène n'exclut pas d'aide venant "d'en haut". La complémentarité des niveaux endogène et exogène est indispensable. En effet, le premier niveau (endogène) mobilise la population, stimule les idées innovantes, élabore des projets, met en valeur les ressources disponibles, rehausse la volonté et la capacité d'agir, tandis que le second niveau (exogène) procurent les aides en matière d'investissement structurant, de formation, de financement, de support technique, de pouvoir décentralisé.

❖ Le développement intégré

Le développement intégré est un développement logique et rationnel, visant dans un but de croissance, tous les aspects qui dépendent les uns des autres, de manière à n'oublier aucune des conditions nécessaires à ce développement. Le développement intégré a alors une vision globale et systémique dans les approches, contrairement à l'approche sectorielle. En effet le développement intégré, global ou systémique considère le milieu d'intervention comme un système c'est-à-dire comme un ensemble d'éléments interactifs, organisés et finalisés. Après cette série de définitions relatives au développement, il est évident que le mot quelque soit le qualitatif attribué (durable, rural, participatif local, intégré) se rapporte toujours au changement, à la transformation à l'amélioration d'une situation à une autre jugée préférable. Pour se concrétiser en réalité sur le terrain il faudrait œuvrer davantage pour l'élaboration de programmes de développement pertinents. Ce travail doit se faire avec des stratégies bien élaborées et des objectifs réalistes sous des conditions politiques privilégiant la démocratie, la transparence, la bonne gouvernance et la prise en considération de certains nouveaux concepts comme la mondialisation.

I.1.2 Bref aperçu sur le monde rural en Algérie

En Algérie, le monde rural reste extrêmement marqué par son climat et son modeste niveau de développement. La production agricole y est par ailleurs fortement limitée par les faibles disponibilités en sol et en eau. On a à faire ici à un monde rural caractérisé par une série de risques, aussi bien climatiques que structurels, un milieu abritant le plus souvent des écosystèmes fragiles et perturbés et une population en voie d'appauvrissement, malgré l'existence de quelques zones et communes attractives sur le plan économique. L'espace agricole proprement dit y demeure assez restreint et très localisé. Les contraintes climatiques et les pratiques des hommes ont fait que les surfaces réservées à l'agriculture se sont peu à peu amoindries, le chômage y est par ailleurs quasi général et les possibilités de travail hors de l'agriculture restent faibles. L'objectif de développement rural durable reste donc souvent difficile à atteindre sans une démarche prudente, claire et cohérente. Les résultats du diagnostic et des analyses récentes ont montré qu'il existait une situation économique et sociale des plus difficiles et de nombreux problèmes, mais aussi quelques atouts pouvant être revalorisés.

I.1.3 Etat des ressources naturelles et des agro-écosystèmes

La gestion des ressources naturelles (notamment les ressources rares et fragiles comme l'eau et le sol) est dominée par des problèmes de forte pression et par un processus lent et pernicieux de dégradation et de désertification. Une réduction du potentiel agricole dans les zones à fortes pressions, notamment le potentiel en sols agricoles (la SAU par habitant a tendance à régresser sans contrepartie en terme de mise en valeur) et en eau d'irrigation. Des contraintes réduisant les efforts pour élargir les possibilités de développement de la production agricole du fait du morcellement des terres et des litiges fonciers. Une insuffisance d'ouvrages de mobilisation des eaux de surface et une insuffisance de l'évaluation des eaux souterraines. Un patrimoine phytogénétique et en races locales d'animaux domestiques intéressants et à développer. Un patrimoine culturel et architectural à explorer.

I.1.4 Situation démographique

Dans beaucoup de zones rurales, notamment des zones rurales défavorisées de montagne, de steppe et du Sahara, évoquent une saturation de plus en plus problématique des espaces ruraux, dans d'autres une forte dispersion de la population. Un niveau d'enclavement assez élevé des populations et des zones de production et d'activités. Une population essentiellement jeune qui exerce désormais une pression importante sur les ressources sans pour autant qu'il y ait production de richesse. La faiblesse de la qualification chez les occupés et les demandeurs d'emploi. Un taux de personnes sans instruction ou à faible instruction assez élevé. La faiblesse de l'intégration de la femme dans l'activité économique et une situation économique et sociale très inégale selon les communes. Une population occupée faible qui rend compte des faibles possibilités d'emploi en milieu rural, et un taux de chômage élevé, notamment chez les jeunes et dans les zones éparses. Mais le peuplement des zones rurales constitue et peut constituer dans l'avenir un enjeu et un potentiel important pouvant conduire au développement durable de ces zones. On remarque ainsi :

- une tendance au retour des chefs de ménages sur leurs exploitations dans certaines zones touchées par les problèmes d'insécurité, notamment en zones éparses
- l'existence d'une population de jeunes alphabétisée et instruite, disposant souvent de connaissances techniques et d'une formation professionnelle.
- l'existence d'un potentiel important et des gisements cachés en ressources humaines féminines
- une forte mobilité de la population et un développement de la pluriactivité.

I.1.5 La situation des infrastructures socioculturelles des populations

Les équipements scolaires en termes de classes construites sont assez bons en général, mais la plupart de ces infrastructures et ces moyens sont dans un état de dégradation avancé ou ne fonctionnent pas. Une faiblesse en matière de transport scolaire qui constitue une des doléances les plus importantes des chefs de familles enquêtés. On compte une forte déperdition scolaire causée en majorité par des problèmes infrastructurels et de niveau de vie. On est en face dans la plupart des communes à des niveaux de scolarisations moyennes, mais un taux de scolarisation des filles et taux d'encadrement très faibles. Les équipements socioculturels et sportifs sont assez insuffisants. Peu de communes disposent d'un véritable stade et rares sont celles qui disposent d'un centre culturel. Il existe des insuffisances en matière de raccordements en eau potable (AEP) et en réseaux d'assainissement. Sur le plan de la santé, les populations se trouvent confrontées à un manque d'infrastructures de soins et à une mauvaise qualité de la prestation sanitaire. L'habitat rural est globalement en assez bon état, hormis certaines enclaves en zones éparses. Les équipements infra - structurels et socio - culturels accusent partout un retard difficile à rattraper. Les observations sur le terrain montrent que malgré leurs difficultés, les ménages ruraux aspirent à améliorer leur situation et leur niveau de vie. Les conditions de vie en milieu montagneux ne sont certes pas toujours aussi favorables, mais il existe au niveau de l'ensemble des zones rurales une base infrastructurelle à partir de laquelle il est possible et nécessaire de développer des actions efficaces pour satisfaire les besoins des populations locales.

I.1.6 Situation des activités économiques

En matière de production agricole, on constate la persistance de la jachère nue et de la monoculture céréalière souvent dans des zones à sols fragiles. L'activité agricole est caractérisée par une productivité agricole faible à moyenne, une faiblesse dans l'investissement scientifique et technique, et dans l'utilisation de la force de travail. Une faiblesse des structures d'appui à la production, à l'approvisionnement et à la commercialisation. Une absence de l'activité industrielle et de l'activité touristique. Mais aussi l'existence d'un potentiel agricole, sylvicole et pastoral à mettre en valeur, et potentiel touristique typique des zones méditerranéennes (forêt, plan d'eau, montagne) à explorer.

I.1.7 Pauvreté des populations

La pauvreté touche de plus en plus les familles des agriculteurs sans terre, les travailleurs saisonniers, les bergers et les petits éleveurs, les petits et les très petits agriculteurs ayant en moyenne moins de 5 ha (dont les ménages sont constitués de 8 à 10 personnes), ainsi que les personnes et les familles dont le niveau d'éducation, de santé et d'accès à l'eau potable est faible. La situation de pauvreté s'exprime également par la rareté des ressources et les faibles possibilités d'emploi.

I.1.8 Environnement économique et institutionnel

Les institutions spécifiques au développement rural et les identités propres aux zones rurales sont encore floues, mais commencent à peine à s'ébaucher. L'environnement administratif, technique, économique et institutionnel est partout considéré comme contraignant et peu favorable à une dynamique de développement rural local.

I.1.9 Politiques suivies par l'état en matière de développement rurale

La politique d'aménagement et d'équilibre régional, conduite essentiellement grâce aux programmes spéciaux (PSD) et aux plans communaux de développement (PCD) a permis certes de contribuer fortement à développer une base infrastructurelle importante, à élargir et à désenclaver de nombreuses communes rurales, mais elle n'a pas pu se généraliser et faire tâche d'huile à l'ensemble des zones rurales, et notamment celles qui sont les plus défavorisées. D'autres programmes plus récents mais d'orientation sectorielle (programmes d'accession à la propriété foncière (APFA), plan national de développement agricole (PNDA), programme d'emploi rural (PER), habitat rural, mise en valeur de proximité (PPDR) ont été récemment appliqués.

I.1.10 Risques et contraintes du monde rural en Algérie

La situation du monde rural est particulièrement difficile aujourd'hui et les retards des zones rurales sont trop importants par rapport aux zones urbaines. Ce qui nécessite une attitude réfléchie et des mesures de précaution à la mesure des graves dangers qui menacent la stabilité des zones et des populations, notamment les plus défavorisées d'entre elles. Il faut tout d'abord éviter les risques et corriger les contraintes et les imperfections induites aussi bien par les contextes physique, économique et social des zones rurales en question que par les diverses interventions techniques et les actions économiques inappropriées.

❖ **Contraintes liés à l'environnement écologique et aux potentialités physiques**

L'espace rural est confronté à de sérieux problèmes de dégradation de ses précieuses ressources en sol, en eau et en espèces végétales, du fait des usages et des pratiques souvent contraires aux règles d'équilibre. Un assouplissement des procédures d'intervention, le règlement des contentieux fonciers et la clarification des modes de faire valoir et des usages des riverains, en rapport avec les éléments de la loi, seraient plus que souhaitables pour circonscrire les risques et éviter une situation de crise insurmontable. Les risques concernent aussi l'évolution négative induite par le processus de dégradation des ressources en sol agricole, à la déperdition des surfaces foncières du fait de l'urbanisation et de la pollution, ainsi que des ressources en eau. Les risques concernent la stabilité de l'ensemble des écosystèmes ruraux et l'état de gestion des ressources naturelles. Une bonne partie des ressources phytogénétique destinées à la consommation ou à la transformation sont pratiquement en danger parce que insuffisamment protégées et prise en charge. Les connaissances actuelles (quantification, localisation, état phytosanitaire...) ne permettant pas d'assurer leur conservation et leur exploitation, ni l'accès à ces ressources dans des conditions optimales. Les risques concernent enfin la stabilité de l'ensemble des écosystèmes ruraux et l'état de gestion des ressources naturelles. Cette situation est dominée par des problèmes de forte pression et par un processus de dégradation et de désertification. Globalement, on est en présence de contraintes relatives aux conditions d'exploitation et à une gestion irrationnelle des ressources naturelles, principalement du foncier agricole et des ressources hydriques.

❖ **Contraintes d'ordre infrastructurel**

L'enclavement et les contraintes d'ordre infrastructurel constituent en fait plus de 50% des doléances des populations. Ils peuvent surtout constituer des risques importants pour le développement et l'évolution des niveaux de vie des populations rurales s'ils venaient à s'aggraver dans l'avenir. La contrainte principale est celle qui est liée à « l'infrastructure routière »: (routes secondaires et pistes défectueuses à aménager, pratiquement au niveau de tous les douars et villages visités). Elle induit en fait d'autres contraintes et d'autres problèmes (transport, santé, déperditions scolaires, écoulement des marchandises...). La seconde contrainte est celle qui est liée à la nature des terrains (terres en pente forte, terres agricoles morcelées, terres surexploitées, terres sur pâturées..), à l'érosion des sols et à la désertification des parcours et des lieux de vie : cette contrainte physique rend difficiles les accès et le travail agricole. La troisième contrainte est celle qui est liée au transport (notamment le transport scolaire) : c'est une contrainte qui accentue encore plus l'enclavement de la zone. La quatrième contrainte est celle

liée à la disponibilité des ressources en eau. Des contraintes importantes liées en grande partie à la mobilisation, la conservation et l'utilisation des ressources en eau recensées au niveau de chacune des zones rurales. le risque d'assèchement des sources et de dégradation des conditions d'accès à l'eau potable, notamment pour les populations enclavées et vivant en zones éparses est aujourd'hui assez sérieux. Les autres contraintes sont celles qui sont liées au raccordement aux réseaux d'assainissement et d'alimentation en eau potable, au manque d'infrastructure de santé (fermées et non pourvues en équipements, en soins et en infirmiers) et aux commodités sociales et socioculturelles.

❖ **Contraintes liés aux conditions de vie des populations**

L'un des plus grands risques qui guette les populations pauvres et vulnérables, c'est le risque d'insécurité alimentaire. A cela s'ajoute, les contraintes d'infrastructures sociales, les problèmes liés à la scolarisation, à la santé et aux infrastructures de proximité. Les contraintes liées à l'habitat rural, notamment à l'habitat précaire et isolé. Le grand problème de pauvreté en milieu rural c'est les communes pauvres qui sont généralement situées en zone rurale de montagne. Elles ont peu de revenus propres et elles connaissent les plus taux de scolarisation des enfants.

❖ **Contraintes d'activités économiques**

Les contraintes liées à l'activité agricole est la majorité des communes rurales se situe dans des zones montagneuses. L'activité agricole y est alors pratiquée dans des zones peu productives et/ou confinée dans des surfaces agricoles de petite dimension. Le manque de moyens et la faiblesse des soutiens ont entraîné certains agriculteurs et certains éleveurs à avoir des comportements de non professionnels et des pratiques ruineuses pour les ressources naturelles (labours intempestifs en zones steppiques, pratique de l'irrigation des cultures maraîchères par des eaux usées ou des eaux non traitées, le développement anarchique d'élevage hors sol et de cultures spéculatives...). Les contraintes liées à l'environnement des activités agricoles et rurales concernent l'approvisionnement et la commercialisation des produits agricoles et des produits de l'artisanat rural. Les contraintes d'implantation et de généralisation d'activités industrielles, artisanales et touristiques sont liées à l'absence de stratégie claire de maillage des zones rurales en réseaux de petites et moyennes entreprises. Ceci n'empêche cependant pas la généralisation de la pluriactivité et l'augmentation des opportunités d'emploi dans certaines zones.

Contraintes liés à la stabilité du milieu social rural

Les difficultés infrastructurelles, économiques et sociales entraînent une situation générale d'appauvrissement et une certaine instabilité de la famille rurale. Croire que le milieu rural montagnoux est homogène et que ses populations ont des besoins identiques ou des stratégies similaires, c'est franchement méconnaître ou ignorer les différentes évolutions et les différents événements qui ont jalonné les espaces ruraux aux cours des trois dernières décennies en Algérie. Les projets dits de « développement agricole » ou de « développement rural » qui ont ignoré l'aspect social et culturel et qui ont voulu uniformiser les pratiques des uns et le fonctionnement des structures des autres ont échoué. Même s'ils ont permis d'équiper les milieux ruraux et de contribuer à changer les modes de consommation des populations rurales, elles ont par la même occasion aggravée les disparités géographiques et sociales.

❖ Faiblesse de l'environnement institutionnel local

Les principales institutions formelles en milieu rural sont celles qui relèvent soit de l'administration classique (administration des collectivités locales - daïras - administrations techniques, sociales et juridiques), soit celles qui relèvent des organisations traditionnelles et coutumières (Djemaa, arch., comités de villages...). Les autres institutions sont encore floues, elles commencent à peine à s'ébaucher (communautés de base, organisations sociales et culturelles, administration, relais politiques, associations...). On a donc à faire ici à un problème d'identification et de clarification du rôle et des impacts des institutions rurales et leur degré de représentativité sur la population et les activités économiques.

❖ Relations des populations rurales avec l'environnement institutionnel

Elles demeurent encore faibles. Si elles existent réellement, elles sont souvent peu formalisées, assez peu dynamiques et n'ayant que peu d'impact sur la dynamique de développement local. Les relations qu'ont les populations avec leur administration locale, elles sont d'abord des relations de type administratif, viennent ensuite les relations de type informatif lorsque les APC informent les chefs de famille ou les représentants des groupes organisés des programmes officiels ou des aides éventuelles dans le cadre du filet social. Enfin viennent les relations de type socio-économique. Mais dans la plupart des cas ces relations semblent être rares, sinon conflictuelles et entachées d'incompréhension.

❖ **Faiblesse des capacités d'organisation des populations rurales**

Les capacités d'organisation des populations rurales sont globalement faibles, du fait d'un certain nombre de raisons à savoir : la structure foncière et la situation de morcellement excessif des propriétés, l'appauvrissement généralisé des ménages et une certaine tendance à la fragmentation au niveau des familles, voire les conflits de voisinage (concernant l'accès à l'eau et aux ressources en pâturage). On note partout une faiblesse en matière d'organisation dans des groupes organisés. Les organisations traditionnelles (les djemaa et les arch.) continuent à jouer un rôle moral et religieux, mais, elles ont beaucoup diminué de leur puissance au niveau local. Les organisations modernes (comités de village et de quartiers, associations) semblent émerger lentement mais difficilement et n'ont souvent que peu d'impact sur les familles et les individus. Les enquêtes monographiques ont montré clairement la faiblesse du mouvement associatif, elles ont montré aussi la faiblesse numérique du mouvement associatif au niveau de l'ensemble des communes (DGF, 2000).

I.1.11 Défis et enjeux du milieu rural Algérien

❖ **Prise de conscience de la situation de crise du monde rural**

Il est nécessaire tout d'abord de prendre conscience que le monde rural algérien est un vaste espace géographique et humain en crise. Ce vaste espace est complexe et ses problèmes sont plus complexes et plus diversifiés. Face à la crise, il est cependant nécessaire de varier les approches et de diversifier les remèdes. La diversité géographique et la complexité des problèmes, des contraintes et des besoins incitent également à mettre en place une démarche cohérente de développement équilibré et harmonieux. Il y a donc une démarche de communication de grande envergure à mener pour vulgariser cette crise auprès du grand public.

❖ **La question sociale**

Les zones rurales sont souvent composées de villages et de zones agglomérées fortement peuplées, et dont les populations exercent une pression importante sur les ressources. En zones éparses, la faiblesse des infrastructures sociales, le manque de commodités et la situation de chômage d'une grande partie de la population active pourraient entraîner dans l'avenir des phénomènes d'exode rural important. L'existence d'une force de travail jeune devrait cependant constituer un enjeu positif pour le développement de ces zones rurales.

❖ **Conservation et valorisation des ressources naturelles**

La côte d'alerte en matière de dégradation des ressources naturelles et des infrastructures a été atteinte dans de nombreuses zones rurales. L'enjeu le plus important donc est celui d'arrêter tout d'abord toute dégradation et de s'engager sérieusement dans des processus de préservation et de valorisation locale des ressources. Naturelles en particulier les ressources en sol et en eau, ainsi que des actions de réhabilitation des infrastructures utiles dans le cadre d'une politique audacieuse de développement rurale durable (DGF, 2000).

❖ **Potentialités économiques**

En zone rurale, les potentialités économiques existent mais demandent à être explorées et mises en valeur. Elles passent par la modernisation des activités agricoles, l'innovation dans la diversification et la valorisation des productions, la levée des contraintes qui pèsent sur les structures foncières, le développement et la promotion des PME agro-alimentaires et rurales, la pluriactivité et la multi-sectorialité.

❖ **Intégration des activités économiques sociales**

Cette intégration se fait à travers, la valorisation des ressources humaines et culturelle, la répartition équilibrée des ressources et des appuis matériels, financiers et institutionnels, le développement et la promotion de la pluriactivité et la multi-sectorialité, la recherche d'un équilibre géographique et social dans une démarche volontariste de décentralisation, l'aide à l'émergence d'institutions et d'organisations locales, le développement et la valorisation des productions et des filières locales et enfin la promotion de la femme rurale.

❖ **Valorisation de la qualité des espaces ruraux**

Le développement local est un processus dynamique qui est (et qui doit être) porté par les acteurs locaux à travers leurs activités et leurs stratégies d'action. Il suppose de ce fait un ensemble de conditions qui ne sont actuellement pas encore tout à fait réunies dans le cas d'un pays en transition comme l'Algérie, à savoir : la décentralisation et la territorialisation des activités, la multi-sectorialité. Ces conditions sont encore moins réunies lorsqu'on s'intéresse à l'espace rural et à certaines zones en difficulté et vivant une situation de crise. Au niveau de ces zones rurales, il existe des contraintes sérieuses qui bloquent ou retardent le développement local. Comment alors favoriser le développement local par un appui aux stratégies des acteurs (locaux) autour d'activités, de filières, de produits et de services qui donnent un sens et une valeur aux territoires ruraux ?

I.1.12 La politique du renouveau agricole et rural

La politique de renouveau de l'économie agricole et de renouveau rural vise à assoir un développement agricole et rural intégré en plaçant la sécurité alimentaire au centre de ses préoccupations tout en visant la revitalisation équilibrée des territoires ruraux, l'exploitation des synergies économique et sociales et de libérer les initiatives. Aussi, la politique du renouveau de l'économie agricole et du renouveau rural s'appuie sur :

- Une prise de conscience collective
- Un recentrage des fonctions, des moyens et des rôles des acteurs et leur mise en synergie
- Un renforcement des capacités des acteurs
- Des interventions ciblées et rationnelles

Et l'engagement de 48 contrats de performance « MADR –wilaya » pour la période 2009-2014

❖ La politique du renouveau rural

La politique de renouveau rural se définit aussi comme une politique territoriale. Elle cible les ménages ruraux qui vivent et travaillent en milieu rural, avec une attention particulière pour les habitants des zones enclavées ou isolées, et se structure autour de quatre grands programmes.

- le premier concernera plus directement l'amélioration des conditions de vie des ruraux,
- le deuxième dit de « diversification des activités économiques », est appelé à favoriser le développement de revenus alternatifs aux populations des zones rurales,
- le troisième a trait à la protection et à la valorisation des ressources naturelles et des patrimoines ruraux, matériels et immatériels,
- Le quatrième de nature transversale poursuit l'objectif de renforcement des capacités humaines et d'assistance technique.

❖ La mise en œuvre de la politique de renouveau rural (PRR)

La mise en œuvre de la politique de renouveau rural nécessite un accompagnement à tous les niveaux. Celui-ci va comprendre plusieurs activités qui, mises ensemble constituent Le Programme e Soutien au Renouveau Rural (PSRR). Il vise aussi à faciliter l'appropriation de la dynamique de développement rural par les acteurs et partenaires multiples, de manière a les responsabiliser. Les outils engagés sont :

- Les projets de proximité de développement rural intégré PPDR

- Le système national d'aide à la décision pour le développement rural SNADDR
- Le système d'information, de suivi-évaluation et de contrôle du programme de soutien au renouveau rural SI-PSRR.

❖ Les projets de proximité de développement rural intégré, PPDRI

Il s'agit des actions éligibles réalisées au bénéfice des ménages ruraux, et des collectivités locales en conformité à l'arrêté interministériel du 15 Avril 2003 déterminant la nomenclature des recettes et dépenses du compte d'affectation spéciale n° 302-111, intitulé « fonds de développement rural et de la mise en valeur des terres par la concession (FDRMVTC). Les actions qui bénéficient du soutien de ce fond conformément aux articles 2 et 4 de la décision n°2080 du 21/12/2008 fixant les modalités techniques, administratives et financières sont :

- La réalisation d'actions à usage individuel soutenues partiellement ou prises en charge totalement par le fond
- La réalisation d'actions à usage collectif, financées sur fond public et soutenues partiellement ou prises en charge totalement par le fond

La mise en œuvre des projets de proximité de développement rural intégré, **PPDRI**, s'inspire des principaux indicateurs du système national d'aide à la décision pour le développement rural (SNADDR) et repose sur quatre thèmes fédérateurs :

- La modernisation des villages et ksour, et amélioration de la qualité et des conditions de vie en milieu rural,
- La diversification des activités économiques locales, commercialisation, tourisme rural, artisanat, valorisation des produits locaux, énergies renouvelables, amélioration de l'attractivité du territoire rural,
- La protection et la valorisation des ressources naturelles : forêt, steppe, oasis, montagne, littoral, mais aussi terres agricoles,
- La protection et la valorisation du patrimoine rural matériel et immatériel à savoir produit du terroir, bâtis, préservation des sites et des produits historiques et culturels, valorisation des sites culturels et des manifestations traditionnelles.

Les investissements projetés dans le cadre des PPDRI sont relatifs à :

- L'aménagement hydraulique
- Les travaux de conservation de sol
- L'amélioration des systèmes de production agricole
- La production animale

- Les produits agricoles et forestiers
- La mise en valeur des terres agricoles
- Des actions de soutien aux opérations de mise en valeur es terres (mobilisation de l'eau, voies d'accès aux périmètres....)
- La formation, l'animation et aux études
- Des activités artisanales

La mise en synergie des différents programmes permettra d'aboutir à des projets intégrés impliquant l'ensemble des secteurs et des acteurs concernés au niveau local. Pour cela, la démarche adoptée repose sur l' implication directe des acteurs locaux concernés tout en veillant a une mobilisation des structures devant accompagner la mise en œuvre des projets de proximité de développement rural intégré. La participation, de manière durable des acteurs locaux, notamment les ménages ruraux concernés à l'initiation et la mise en œuvre de ces projets devra être systématiquement d'une manière ascendante de façon à permettre une meilleure prise en charge des préoccupations et garantir la réussite des actions.

Le système d'information pour le programme de soutien au renouveau rural (SI-PSRR) constitue l'instrument privilégié au niveau local et central pour le suivi des projets formulés avec les actions à usage collectif et individuel, le montage financier proposé ainsi que l'état de mise en œuvre des projets approuvés. Parmi les thèmes fédérateurs retenus, il est important de souligner que la protection des ressources naturelles et la diversification des activités économiques en milieu rural constituent les fondements de la politique forestière menée depuis 1999.

La politique forestière inscrite dans le cadre du plan national de développement agricole et rural (PNDAR), a été conçue comme une stratégie opérationnelle de réponse globale et cohérente aux principaux défis et contraintes naturelles , techniques , organisationnelles et institutionnelles à l'origine de la fragilisation des bases de la sécurité alimentaire du pays, de la dégradation des ressources naturelles et de la précarité en milieu agricole et rural (DGF, 2000).

I.1.13 La protection des ressources naturelles

La démarche adoptée pour la prise en charge des missions de préservation et de valorisation des ressources naturelles (eau, terres et ressources biologiques) s'est basée sur les axes de développements forestiers suivants :

La protection, le développement et l'extension du patrimoine forestier

La lutte contre la désertification le traitement des bassins versants

La protection de la faune et de la flore

L'amélioration du niveau de vie des populations riveraines

La création d'emploi en milieu rural

Le développement et la valorisation des produits forestiers et alfatiers

La promotion des activités traitant de la valorisation des produits agricoles

La mise en œuvre de ces axes s'est appuyée sur des programmes de développements forestiers dont notamment :

Le plan national de reboisement (PNR)

Le plan national d'action de lutte contre la désertification (PAN-LCD)

Le projet emploi rural (PER)

Le développement rural des zones de montagnes

Les projets de proximité de développement rural (PPDR).

❖ **La diversification des activités économiques**

Dans le cadre la politique du renouveau rural un dispositif sanctionné par la décision n°2110 du 25/12/2008 fixe les modalités de mise en œuvre de 10 000 unités d'élevage familial sur le FDRMVTTC. Ces unités sont diverses et concernent les élevages cunicole, caprin, apicole, ovin et bovin. Opération entreprise par la DGF, est de recenser les porteurs de projets qui ont été identifié dans le cadre des projets de proximité de développement rural (PPDRI).

❖ **Les projets de proximité dans le cadre de lutte contre la désertification (PPLCD)**

Sont des actions collectives réalisées au bénéfice des éleveurs et agro éleveurs et des collectivités locales. Elles portent sur :

- **La lutte contre la désertification** : les actions qui ont pour objectifs, de restaurer les ressources naturelles pastorales végétales, hydrique et en sol.
- **La préservation et le développement des parcours** : Il s'agit des actions, de plantation et d'entretien des espaces, de préservation des ressources naturelles, d'entretien et d'aménagement des pistes et l'amenée de l'énergie
- **L'organisation du pastoralisme** : les actions qui ont pour objectifs,
 - une valorisation optimale et une meilleure gestion des ressources naturelles à des fins d'élevage pastoral.
- **Les frais liés aux études de faisabilité**, à la formation professionnelle des éleveurs, à la vulgarisation des techniques et au suivi -évaluation des projets.

- Les PPLCD peuvent relever de l'initiative d'éleveurs et agro éleveurs, de l'administration locale centrale, du HCDS, du commissariat au développement agricole des régions sahariennes (DGF, 2008).

I.1.14 Renforcement des capacités humaines et de l'appui technique (PRCHAT)

Le renforcement des capacités humaines et de l'appui technique aux producteurs 2010-2014: Pour cela, le programme prévoit la mobilisation d'une enveloppe annuelle de 24 milliards de dinars par an consacrée aux principales actions de renforcement suivantes:

- La mise en œuvre de programme d'envergure de perfectionnement, de formation et de démonstration des technologies agricoles au bénéfice des agriculteurs et des opérateurs.
- La réhabilitation et la construction de nouvelles stations expérimentales et de laboratoires des instituts techniques de développement par filière du secteur.
- La réhabilitation des centres de formation et d'apprentissage du secteur.
- Le renforcement de l'encadrement technique et des services spécialisés et de leur présence territoriale (service d'appui technique, services phytosanitaires, vétérinaires, forestiers ...).
- Le renforcement de l'administration locale et des moyens de suivi et de contrôle des programmes, y compris les systèmes d'information et de communication.
- Le développement d'études et la mobilisation des compétences nationales et universitaires autour des problématiques du développement agricole et rural et de l'appui en matière d'expertise pour la mise en œuvre des projets.

❖ Instruments d'accompagnements

Le renforcement des capacités humaines et l'assistance technique de tous les acteurs de la politique de renouveau rural notamment par la formation avec implication de l'enseignement de la recherche et de la coopération internationale et par l'Organisation de la gouvernance de la politique de renouveau rural (pilotage administratif, budgétaire, financier, évaluation etc.). Le programme de soutien au renouveau rural accompagne et appuie les organisations locales, les élus des collectivités territoriales pour qu'elles puissent s'insérer dans la dynamique du renouveau rural et préparer et réaliser leurs activités de développement économiques ou sociales. Il accompagne aussi, les services techniques des différents ministères partenaires et des autorités décentralisées pour promouvoir le développement rural en assurant des appuis techniques et méthodologiques.

❖ Les migrations rurales

Le phénomène des migrations en milieu rural s'est amplifié en raison de plusieurs facteurs défavorables qui se sont conjugués dans certaines situations tels que la détérioration des conditions de vie des populations, le chômage, la pauvreté, la faiblesse des activités économiques et les aspects sécuritaires. Le renouveau rural s'appuie sur une stratégie nationale de développement rural durable (SNDRD) mise en application par le programme de soutien au renouveau rural qui promet un développement économique du pays associant solidairement l'ensemble du monde rural. Il fournit un cadre et des modalités de revitalisation progressive des zones rurales. Il facilite l'appropriation de la dynamique du développement rural par les acteurs. Soutenu par les trois outils PPDRI, SI-PSRR, **SNDRD** il participe à l'amélioration de la qualité de la décision publique, au renouvellement de la démarche de développement rural et au renforcement de la cohérence des stratégies sectorielles. Il fournit aux décideurs des données stratégiques de référence sur le monde agricole et rural (DGF, 2008).

II.2. Présentation Générale des PPDRI

II.2.1. Définition :

Les PPDRI signifient littéralement Projets de Proximité de Développement Rural Intégré. L'expérience du terrain montre qu'il est peut-être plus prudent de ne retenir dans la majorité des cas que les quatre premières lettres. En effet, l'intégration signifie que plusieurs acteurs se mettent ensemble pour réaliser un objectif commun qui s'apparente dans notre cas à la revitalisation des territoires ruraux. Les Projets de Développement Rural Intégrés (PPDRI) sont des projets intégrés fédérateurs construits du bas vers le haut dans la responsabilité partagée entre les services de l'administration locale, les élus locaux, les citoyens et les organisations rurales. Ils fédèrent les objectifs des programmes de l'Etat, et met en synergie les politiques sectorielles existantes, pour accompagner la dynamique territoriale dans un processus durable, économiquement viable et socialement acceptable. Le PPDRI est l'espace où se construit le partenariat entre le public (financement des investissements à usage collectif) et le privé (les investissements à usage individuel). Il mobilise les services publics, les porteurs de projets et les entreprises. Il mutualise les compétences des acteurs locaux (agents des secteurs de l'administration et personnes qualifiées) au sein d'une cellule d'animation, pilotée par le Chef de Daïra pour accompagner les porteurs de projet dans leur démarche de développement social et économique (DGF, 2008).

II.2.2 Objectifs des PPDRI

Le Projet de Proximité de Développement Rural Intégré (PPDRI), s'entend de tout projet comportant des actions d'accompagnement des populations et des institutions en milieu rural agissant pour l'atteinte d'un objectif commun (thème fédérateur) aux fins :

- D'améliorer les conditions et la qualité de la vie des populations par la réhabilitation des villages et des K'sours, par la promotion d'infrastructures et équipements socio-économiques et culturels à usage collectif.
- D'augmenter et de diversifier les revenus des populations par la promotion des petites et moyennes entreprises de production de biens et services ainsi que de la pluriactivité.
- D'inciter à l'exploitation rationnelle et à la meilleure valorisation des ressources naturelles et patrimoniales et de renforcer les capacités des institutions et des populations rurales (DGF, 2008).

II.2.3 Les acteurs intervenant dans le PPDRI

Plusieurs acteurs interviennent dans les différentes étapes du processus PPDRI allant de son initiation à sa mise en œuvre. Le Wali désigne pour chaque commune de sa Wilaya, en tenant compte de la vocation de la région et de la proximité des services techniques par rapport au site du projet, le service réceptacle du PPDRI qui peut être la subdivision agricole, la circonscription forestière ou exceptionnellement un autre service administratif, auprès duquel toute initiative de projet pourra être présentée et exprimée. Ce service suivra le PPDRI pendant toutes les phases de sa préparation et de sa réalisation. Les communautés rurales et autres promoteurs de projets trouveront appui auprès du service réceptacle tout au long du processus de formulation et de mise en œuvre du PPDRI.

II.2.3.1 Agent technique facilitateur du PPDRI

Le chef de la subdivision agricole ou le chef de la circonscription des forêts désignent, au sein de leur équipe, un agent technique, qui sera l'interlocuteur des communautés rurales au titre du dispositif "projet de proximité de développement rural intégré". Il aura pour tâche de suivre le PPDRI dans toutes ses phases. Lorsque c'est possible, l'administration décentralisée est encouragée à désigner un technicien.

II.2.3.2 animateur du PPDRI

La communauté rurale choisit parmi ses membres une personne, qui exercera la fonction d'animateur de projet et dont le rôle est de porter à la connaissance de celle-ci, les différentes

démarches administratives et techniques nécessaires à l'aboutissement du projet. Il est souhaitable qu'une personne de chaque genre contribue à l'animation du projet. Toute personne volontaire ayant manifesté un intérêt particulier pourra s'impliquer dans le projet.

II.2.3.3 Cellule d'animation rurale communale (CARC)

Cette cellule qui est composée des éléments locaux, associations, techniciens et autres représentants de la localité étudiée, a pour mission de finaliser le dossier de formulation du PPDRI (faisabilité et acceptabilité).

II.2.3.4 Comité technique de daïra

Outre les missions qui lui sont dévolues, à émettre un avis d'opportunité sur le PPDRI, ce comité est appelé à étudier et confirmer le projet PPDRI avec l'affectation du financement de chacune des actions retenues.

II.2.3.5 Comité Technique de Wilaya de validation des Projets De Développement Agricole Et Rural (CTW)

Il est mis en place par la décision n° 599 du 8 juillet 2000, ensuite il a été élargi par décision n° 353 du 30 septembre 2002. Le CTW a pour mission d'étudier et de valider les PPDRI.

II.2.4 Financement

S'agissant d'un projet intégré, le financement sera supporté par les différentes sources disponibles: PSD (Plan Sectoriel de Développement), PCD (Plan communal de Développement), Fonds de développement et autres.

II.2.5 Enquête du Groupe

Cette étape, qui correspond à l'expression des besoins et des préoccupations des communautés rurales, est effectuée selon une approche participative. Elle consiste en une phase de discussion avec la communauté et d'animation de réunions des deux sexes. L'enquête de groupe doit permettre en particulier de faire émerger les attentes des différentes composantes de la population du territoire et notamment des femmes en leur qualité de porteur de projet clairement identifié, ainsi que celles de la population des jeunes. L'enquête de groupe va permettre d'identifier les actions à usage collectif à prévoir dans le PPDRI. Il s'agit de former des focus de groupe. Ce dernier est un groupe de personnes d'une même activité économique ou sociale (Exemple : focus groupe des éleveurs : il s'agit d'un groupe de personnes tous liées par l'activité d'élevage).

II.2.6 Enquête de ménages

Elle est effectuée par le ou les facilitateurs, soutenus par les animateurs de projet, auprès de tous les ménages du territoire impliqués dans le PPDRI. Il s'agit d'identifier chaque acteur du projet en sa qualité de porteur de projet individuel à savoir :

- Les actions que les ménages comptent réaliser individuellement ou collectivement dans le cadre du PPDRI.
- Leur apport personnel pour le financement de celles-ci, autofinancement et/ou force de travail.
- Le nombre de journées de travail que chaque ménage peut consacrer à des travaux d'intérêt collectif pour le PPDRI.

En particulier, l'enquête de ménages déterminera les besoins en formation initiale (alphabétisation) des porteurs de projet. Il s'agit de donner aux porteurs de projet la capacité de compréhension du processus dans lequel ils sont les principaux acteurs. Aussi bien pour l'enquête de groupe que pour l'enquête individuelle, l'agent féminin aura pour mission d'aider à l'émergence des préoccupations des femmes de la communauté.

II.2.7 Les étapes d'élaboration des PPDRI

II.2.7.1 Initiation du PPDRI

L'initiation du Projet de Proximité de Développement Rural Intégré (PPDRI) est issue d'une idée locale (le ménage est l'unité de base), ou d'un groupe de personnes ou communauté déjà organisée, soit de l'administration décentralisée qui intervient sur des communes défavorisées ou à promouvoir, en engageant une concertation avec les communautés rurales éparses intéressées. L'idée de projet de proximité de développement rural est exprimée auprès du service réceptacle désigné par le Wali. Ce service réceptacle mobilisera les moyens nécessaires à la formulation du projet.

II.2.7.2 Préparation du PPDRI

Le montage du PPDRI consiste à traduire les préoccupations prioritaires des communautés rurales concernées en un programme d'actions assorti d'un plan de financement des investissements aussi bien individuels que collectifs nécessaires à la satisfaction des objectifs sociaux et économiques de la communauté. Il comporte deux phases, la préparation et la formulation du projet.

II.2.7.3 La formulation du PPDR

Les étapes précédentes doivent faciliter la formulation du PPDR qui doit déboucher sur l'identification détaillée du programme d'actions à mener, la proposition du plan de financement du projet et l'identification des moyens à mobiliser pour sa mise en œuvre. Cette formulation tiendra compte des remarques éventuelles formulées dans l'avis d'opportunité.

II.2.7.4 Domaines concernés

Le PPDR agit sur les thèmes suivants :

- La mobilisation, la protection et la valorisation des ressources naturelles (eau, sol, forêt, parcours).
- La promotion et la valorisation des produits agricoles, de terroir et d'élevage ;
- La promotion des savoir-faire des populations.

Le PPDR contient une série d'actions à usage collectif et à usage individuel, d'aménagement et de développement parmi les domaines suivants :

- Mise en valeur des terres agricoles (défoncement, amélioration foncière).
- Aménagements hydrauliques (ouvrages captage d'eau, de stockage d'eau, de dérivation d'oueds, canaux d'irrigation ou de drainage, équipements d'irrigation).
- Travaux de conservation des sols (lutte contre l'érosion torrentielle, banquettes antiérosives, fixation de dunes, plantations fourragères pastorales, entretien des parcours et mise en défens).
- Amélioration des systèmes de production agricole (plantations, fruitières, viticoles, fourragères, palmeraie).
- Production animale (appui à l'élevage familial, création d'unités d'élevage de petite dimension, petites unités de fabrication d'aliments du bétail ou de collecte du lait, création de marché local).
- Valorisation des produits agricoles (Réalisation d'unités de stockage, transformation et conditionnement des produits agricoles ou de cueillette, appui à l'élevage familial, création d'unités d'élevage de petite dimension, petites unités de fabrication d'aliments du bétail ou de collecte du lait).
- Equipement des exploitations agricoles (mobilisation de l'eau, alimentation en énergie électrique, voies d'accès, opérations nécessaires à une utilisation rationnelle et optimale du patrimoine foncier à mettre en valeur).

- Activités liées à l'agriculture et à l'artisanat rural (meunerie, huilerie, forge, sparterie, vannerie, fabrication de tapis, préparation de laine, de cuirs et peaux, tannerie, bourrellerie, sellerie, séchage, fabrication d'emballages en bois, d'articles de liège, ateliers de conditionnement et transformation, transport des produits, services de prestations techniques).
- Actions de consolidation des activités économiques (habitat rural, désenclavement, électrification, service sociaux). La demande d'habitat rural doit être liée à la réalisation d'une action du PPDR par l'adhérent du PPDR.
- Actions de formation et de perfectionnement (Destinées aux communautés rurales et au personnel d'encadrement des projets).

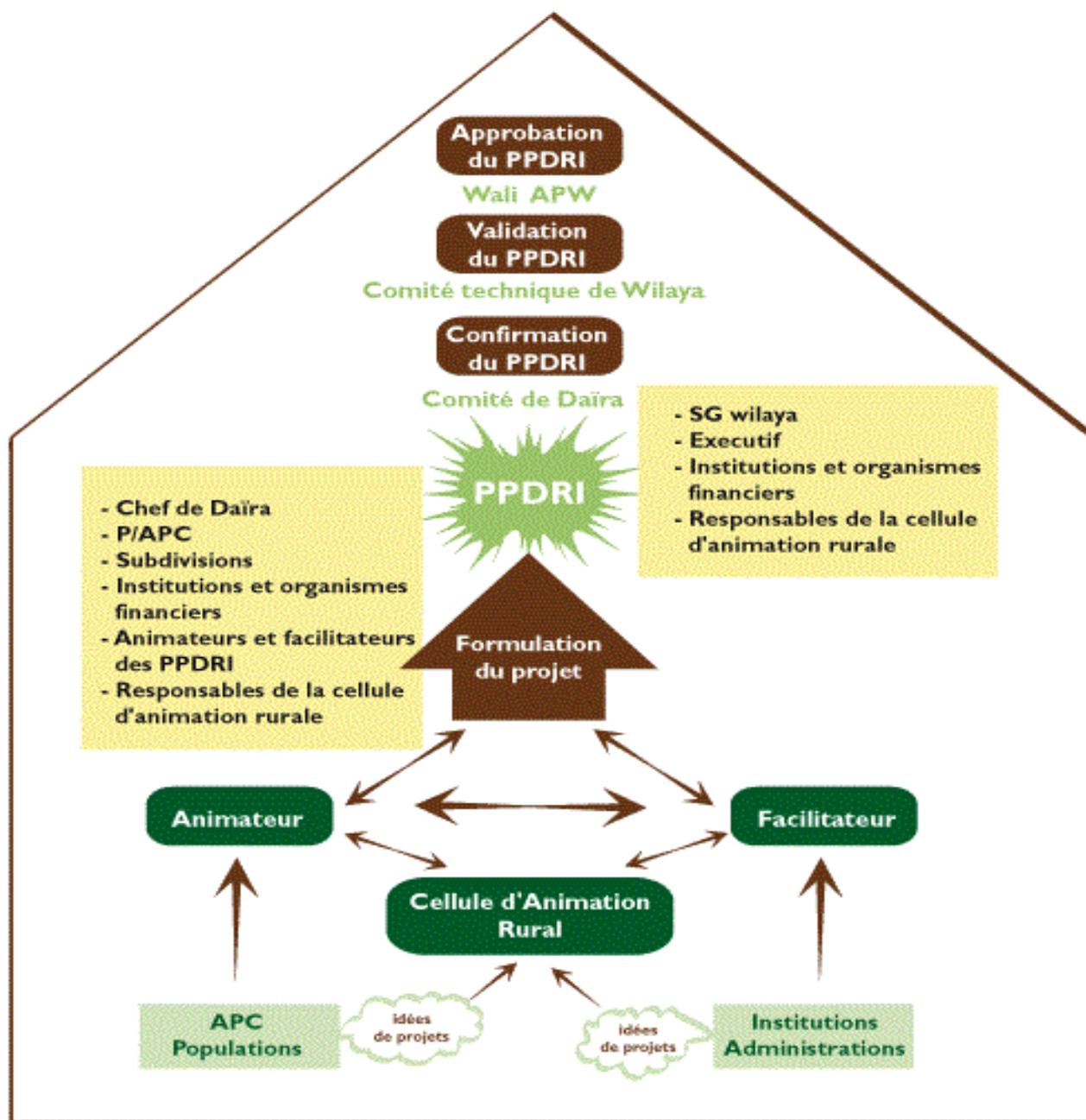
II.2.7.5 Approbation du PPDR

- **La transmission du dossier à la Wilaya:**

Après la réunion d'acceptation du PPDR par la communauté, le chef de daïra vérifie que les éventuelles préconisations émises avec l'avis d'opportunité ont bien été prises en compte dans la formulation du projet définitif. Le projet accepté est ensuite transmis par le chef de daïra au CTW.

- **Validation du PPDR par le CTW :**

Le dossier de projet est présenté au comité technique de wilaya (CTW) de validation des projets de développement agricole et rural (PPDR). Les participants à ce comité, en particulier les directeurs exécutifs, l'institution financière spécialisée conventionnée, reçoivent les dossiers à examiner au moins quinze jours avant la réunion du comité. Ce dernier, présidé par le secrétaire général, qui représente le Wali, est composé des directeurs de l'exécutif directement concernés par les programmes de développement rural, des représentants des banques et organismes financiers ainsi que des représentants des organisations professionnelles concernées. Le secrétariat du CTW est assuré conjointement par le directeur de la planification et de l'aménagement du territoire de la wilaya (DPAT) et par le directeur des services agricoles ou le conservateur des forêts, selon la vocation de la wilaya. Les possibilités de financement sur les ressources des PSD, PCD, FDRMVTC et FLDDPS. Le comité technique de Wilaya valide le projet au plan technique et financier. Cette approbation est consignée dans le procès-verbal de réunion. Le Secrétaire Général signe le procès verbal de réunion du CTW et le transmet au Wali accompagné du dossier de projet.



(DGF, 2000)

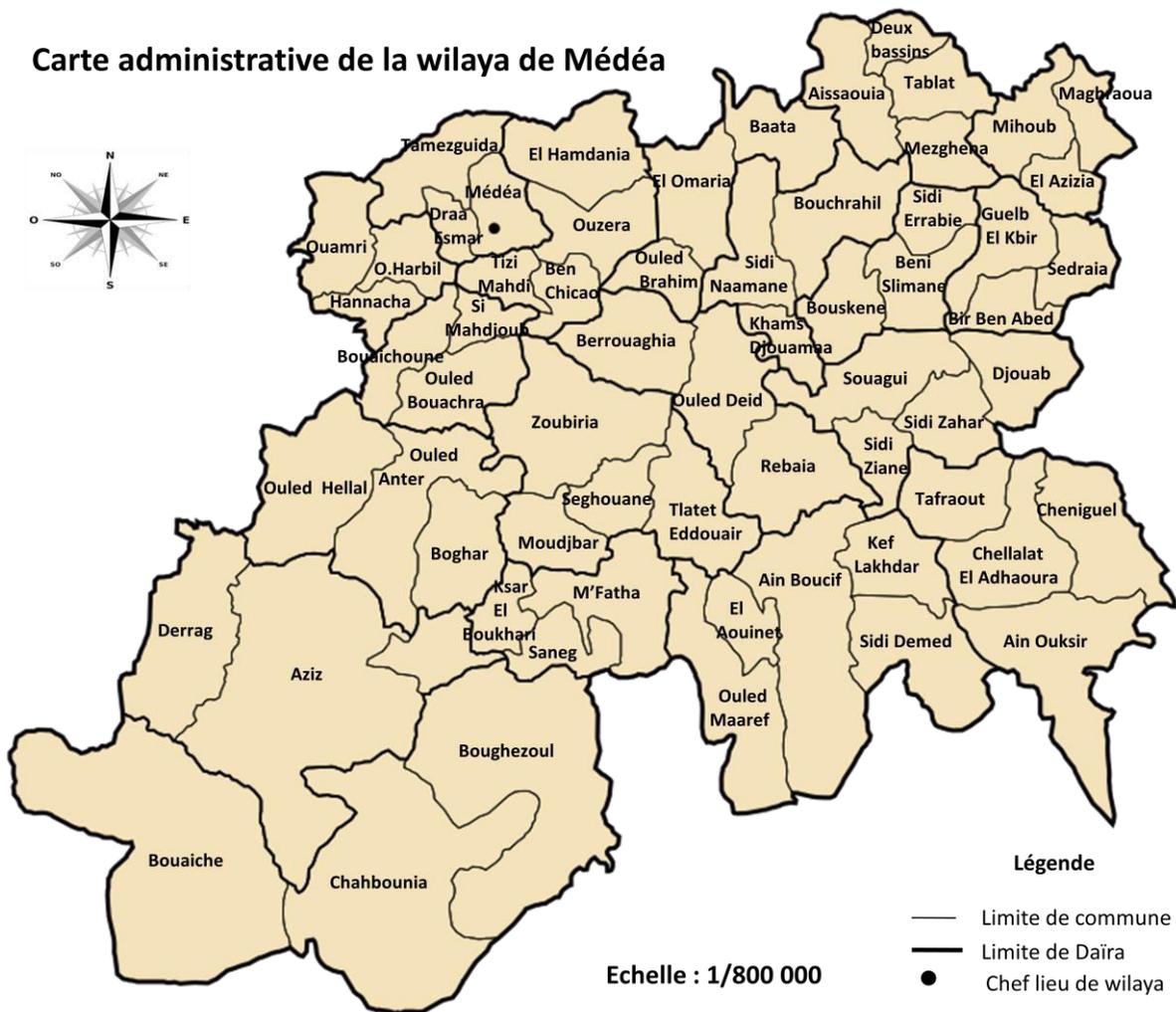
Figure 1 : Structure des Projets de Proximité de Développement Rural Intégré(PPDRI)

I.3 Les caractéristiques générales de la wilaya de Médéa

3.1 Situation géographique et administrative

La wilaya de Médéa est localisée entre les latitudes nord 35°25'28'' et 36°30'02'' et les longitudes est 2°07'54'' et 3°42'13''. Elle se trouve à environ 88 km au sud d'Alger, sur la route nationale N°1, Son territoire s'étend sur une superficie estimée à 871 612 Ha (BNEDER, 2008). Elle est au nord, par la wilaya de Blida, au sud, par la wilaya de Djelfa, à l'est, les wilayas de Bouira et M'Sila, et à l'ouest, les wilayas de Ain Defla et de Tissemsilt.

Administrativement, la wilaya de Médéa est constituée de 64 communes et 19 daïras (figure 2).



(Conservation des forêts de la wilaya de Médéa, 2018)

Figure 2 : Carte administrative de la wilaya de Médéa

3.2 Caractéristiques physiques et climatiques

3.2.1 Relief et topographie

Les caractéristiques topographiques de Médéa correspondent globalement à un ensemble de chaînes montagneuses, culminant à 1 710 mètres d'altitude (localité de Taguensa appartenant à la commune de Ouled Hellal), de plateaux façonnés en collines, de structures plissées complexes, ceinturées par la Mitidja au nord et par les monts du Titteri qui se prolongent jusqu'à la chaîne des Bibans au Sud. Entre ces deux reliefs, le sillon intra tellien est représenté par le plateau de Médéa à l'Ouest et la dépression des Beni Slimane que prolonge la plaine des Arib à l'Est. Au sud du bourrelet interne, on observe la remontée des plaines centrales algériennes jusqu'au contact direct avec les monts du Titteri, ce qui représente d'ailleurs leur niveau le plus septentrional. Ainsi le territoire de Médéa se compose de quatre principales zones :

- **Les montagnes**

Cette chaîne de montagnes limite la partie ouest et nord de la wilaya. La partie montagneuse ouest constitue l'Ouarsenis Médéa et la partie nord représente l'Atlas Médéa.

- **Le tell**

C'est la zone du Titteri Médéa qui se situe au milieu de la wilaya, elle se distingue par son caractère agricole notamment la viticulture, avec une variété de cépage très renommée, dont le fameux « Hmar Bouamar », l'arboriculture et ses riches pâturages au bord des oueds.

- **Les plaines**

Elle comprend les plaines de Beni Slimane qui sont des plaines agricoles de moyennes altitudes, les formations forestières occupent une superficie de 843 Ha formée de reboisements de Pin d'Alep, cyprès en mélange avec l'Eucalyptus (BNEDER, 2008).

- **La zone du sud**

Elle se caractérise par la culture des céréales, l'élevage animalier et le pastoralisme qui prédominent dans cette zone.

3.2.2 Caractéristiques géologiques

La carte géologique de Médéa au 1/50 000, feuille N°86, publiée en 1896, montre les particularités suivantes du terrain de la wilaya de Médéa :

Au nord de la wilaya, prédominent les terrains sédimentaires du Sénonien, Cénomaniens et Albien, le tout forme un V. Le relief est très accidenté constituant les montagnes couvertes de forêts, on y trouve les schistes de la Chiffa et des gypses cargneules. Cette partie est riche en gîtes de cuivre. La wilaya recèle une richesse métallurgique à base de cuivre gris au nord ouest

de la wilaya plus exactement à Mouzaia les mine (Tamezguida actuellement). Les éboulis des grès helvétiens sont localisés au Djebel Nador. Au sud ouest de la wilaya prédominent les marnes du cartennien et les roches éruptives de type tufs basaltiques. Le long des oueds, on note la présence des alluvions récentes. Les alluvions caillouteuses caractérisent les plateaux de Ben slimane. Au sud le terrain de la wilaya est caractérisé par les argiles gypseuses, les argiles rouges et les grés.

Selon Madjnoun (2014), en se rapportant à l'extrait de la carte de l'Algérie éditée en 1951-1952 montrant la géologie de la wilaya de Médéa à l'échelle 1/500 000, note la présence des formations lithostratigraphiques affleurantes qui sont représentées par les dépôts du Néogène post nappe ainsi que les terrains quaternaires qui reposent en discordance sur les formations albiennes et cénomaniennes. Ainsi du haut vers le bas, on rencontre les formations lithostratigraphiques suivantes :

- **Les formations du Quaternaire :** Elles sont représentées par des colluvions, des alluvions récentes et anciennes. Les colluvions sont représentées en général par des formations de pentes : il s'agit de blocs et de débris de grès de différentes tailles enrobés dans une matrice argileuse, marneuse et sableuse. Les alluvions récentes sont représentées par des blocs de différentes dimensions de nature gréseuse, carbonatée, graveleuse et sableuse. Les alluvions anciennes, constituées de formations argileuses gréseuses, sont composées de galets enrobés dans une matrice argileuse.

- **Les formations du Néogène :** Ces formations correspondent au Miocène qui est composé de terrains du Miocène inférieur, d'origine essentiellement continentale, des terrains du Miocène moyen du Tortonien (Miocène supérieur) d'origine essentiellement marine.

- **Le Cénomanien :** Il est composé de formations carbonatées (calcaires grisâtre stratifiés), les principaux affleurements s'observent à l'ouest de Médéa.

- **L'Albien :** Il est composé d'une formation marno-calcaire, avec une prédominance des bancs marneux consolidés. Elle affleure le long de certains oueds.

3.2.3 Climat

La carte bioclimatique de la wilaya de Médéa montre un climat très varié et présentant une graduation décroissante d'aridité en se dirigeant du sud vers le nord (figure 3), ce qui permet de distinguer les étages suivants :

- **Etage aride frais**

Les précipitations sont inférieures à 300 mm par an, cet étage occupe toute la frange sud de la wilaya.

- **Etage semi aride**

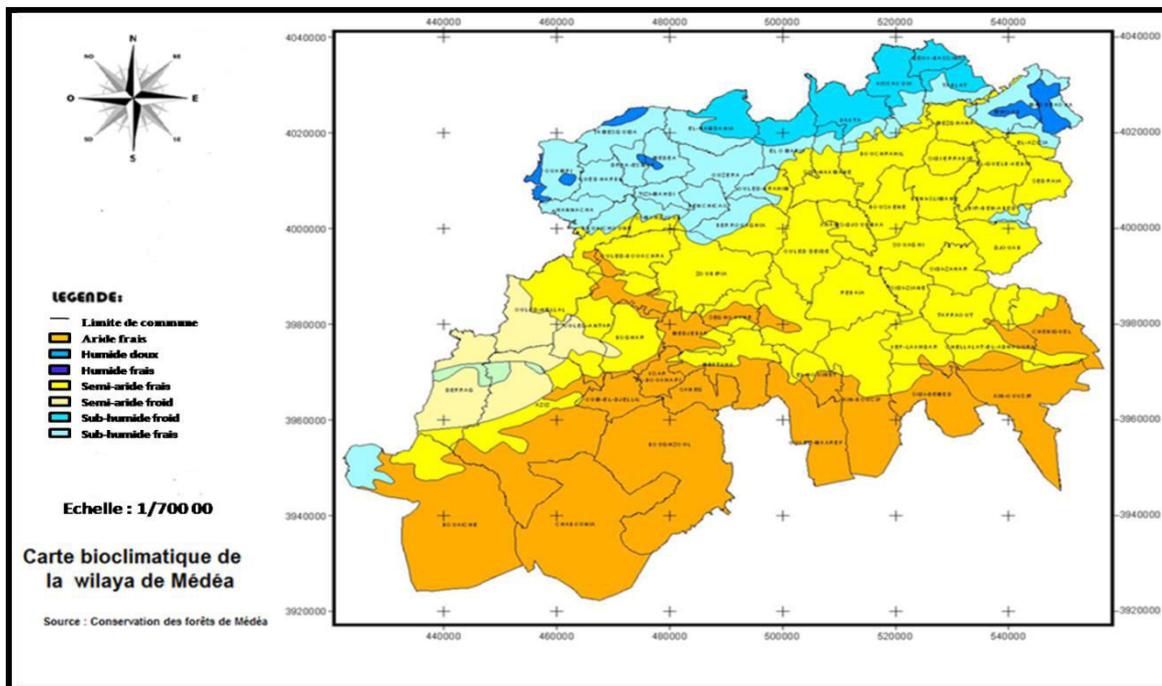
Les précipitations sont supérieures à 300 mm par an. Cet étage comprend deux variantes : variante à hiver froid localisé au piémont méridional du Tell et variante à hiver frais qui correspond aux plaines

- **Etage subhumide**

Les précipitations sont importantes, plus de 600 mm par an, assez bien réparties sur toute l'année avec un nombre de jours supérieur à 75 jours. Une saison sèche de trois (03) à quatre (04) mois. L'enneigement persiste environ 20 jours, durant la période hivernale. L'étage subhumide est caractérisé par des températures très basses et couvre le plateau de Médéa et le piémont sud de l'Atlas blidéen. Cet étage comprend deux variantes : subhumide à hiver froid et subhumide à hiver frais.

- **Etage humide**

Il est caractérisé par des précipitations importantes, supérieures à 900 mm par an, étalées sur 75 jours dans l'année. La saison sèche et chaude ne dépasse pas trois (03) mois. La neige persiste plus de 20 jours. Cet étage concerne les hauteurs de l'Atlas blidéen. Il comprend deux variantes : variante à hiver frais et variante à hiver doux.



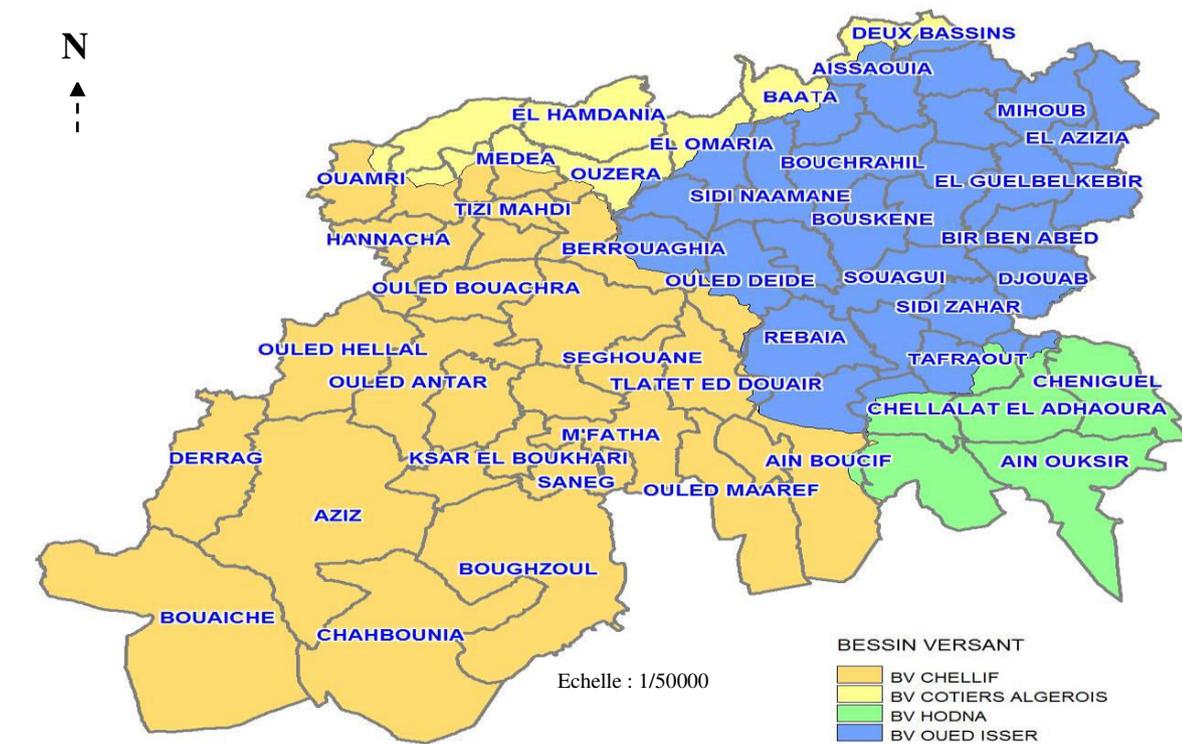
(Conservation des forêts de la wilaya de Médéa, 2018)

Figure 3 : Carte bioclimatique de la wilaya de Médéa

3.2.4 Hydrographie

Les systèmes hydrologiques de la wilaya de Médéa sont clos sans écoulement pénétrant de l'extérieur et tous les excédents de précipitations s'évaporent ou s'écoulent par une seule section à l'exutoire. Les principaux bassins versants de la wilaya de Médéa sont (figure 4).

- Bassin versant d'Oued Isser.
- Bassin versant d'Oued Chellif.
- Bassin versant d'Oued Mazafran.
- Bassin versant de Chott El Houdna.
- Bassin versant d'Oued Hamiz.
- Bassin versant d'Oued El Harrach.



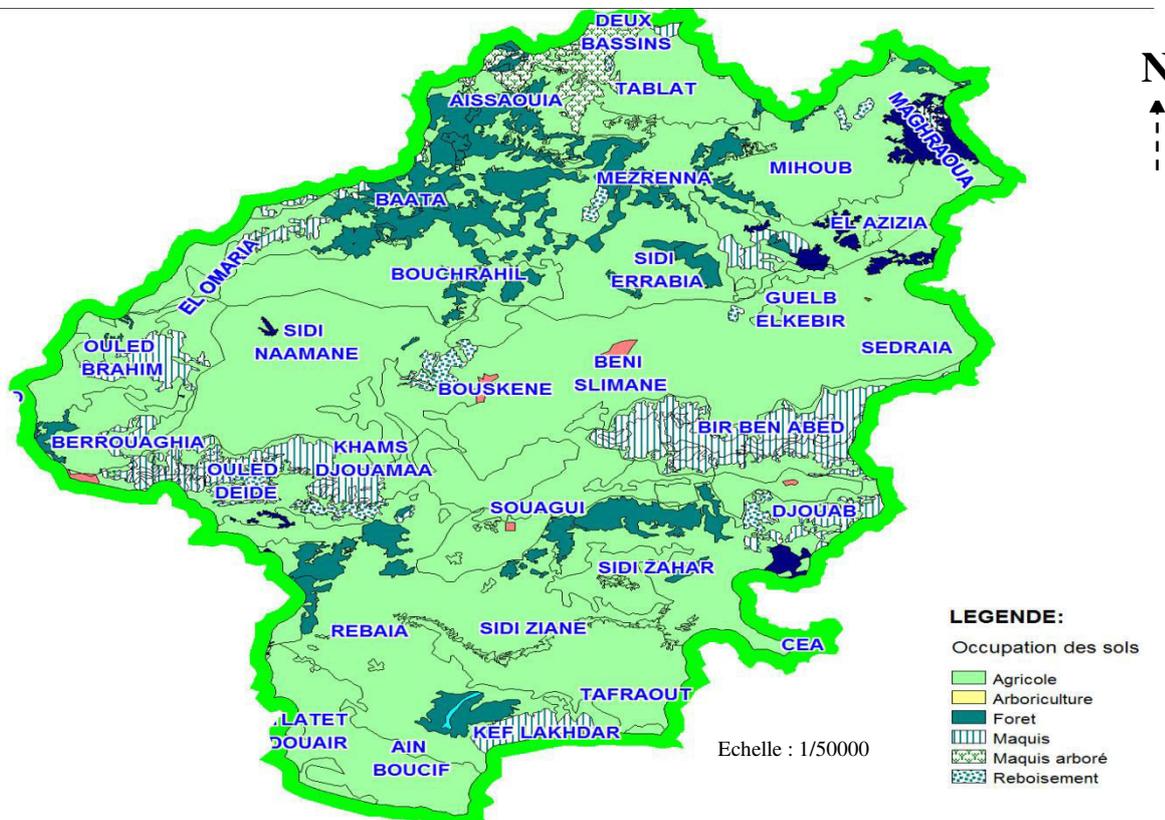
(Conservation des forêts de la wilaya de Médéa, 2018)

Figure 4 : Les bassins versants de la wilaya de Médéa

3.2.5 Les ressources naturelles

Le patrimoine forestier de la wilaya de Médéa s'élève à 152 931 Ha, ce qui correspond à un taux de boisement moyen de 18% (IFN, 2008). Les formations forestières sont localisées essentiellement au nord et à l'ouest de la wilaya au niveau de l'Atlas Médéa et de l'Ouarsenis Médéa (figure 5). La couverture forestière est caractérisée par la prédominance des maquis et des maquis arborés résultant de la dégradation des forêts qui occupent plus de la moitié des superficies boisées réparties par ordre d'importance en :

- Maquis et maquis arborés : 84 786 Ha (56%).
- Forêts : 65 369 ha (42%) dont 779 Ha de taillis sous futaie.



(Conservation des forêts de la wilaya de Médéa, 2018)

Figure 5 : Carte d'occupation du sol de la wilaya de Médéa

Le pin d'Alep et le chêne vert sont les principales espèces forestières de la wilaya de Médéa (Tab 1). Le nord de la wilaya de Médéa, soit la totalité du mont Tamezguida couvre plus du tiers du parc national de Chréa, il abrite une biodiversité floristique et faunistique importante.

Tableau 1 : Les essences forestières de la wilaya de Médéa

Espèce	Superficie (Ha)
Pin d'Alep	116 228
Pin pignon	226
Cèdre de l'Atlas	581
chêne vert	29 057
Chêne liège	4 435
Thuya	184
Cyprès	1 132
Eucalyptus	382
Acacia	171

(Conservation des forêts de la wilaya de Médéa, 2018)

La wilaya de Médéa est un large territoire généralement rural, elle compte 46 communes forestières (Tab 2).

Tableau 2 : Les communes forestières de la wilaya de Médéa

Liste des communes forestières de la wilaya de Médéa						
Médéa	Draa Esmar	Tamezguida	Sidi Rabie	Tizi Mahdi	El Hamdania	Bouhar
Hanacha	Si Mahdjoub	O.Bouachra	Bouaichoune	Berrouaghia	Sidi Ziane	O.Deide
Zoubiria	Moudjebeur	El Omaria	Bouchrahil	O.Brahim	S.Naamane	M'Fatha
Mihoub	K.Djouamaa	O.Harbil	Ben Chicao	O.Hellal	G.El Kebir	Sedraia
Ouzera	Deux Bassins	Bouskene	O.Antar	K.El.Boukhari	Sidi Zahar	Souagui
B.B.Abed	Aissaouia	Mezghena	Maghraoua	Beni Slimane	Seghouane	Djouab
Rebaia	Tablat	Baata	Derrag			

(Conservation des forêts de la wilaya de Médéa, 2018)

3.2.6 Nature juridique du patrimoine forestier

La nature juridique de ce patrimoine forestier permet de distinguer deux catégories de forêts.

- Les forêts appartenant au domaine public de l'état qui englobe les forêts domaniales
- Les forêts appartenant au domaine privé de l'Etat et aux particuliers (Tab 3).

Tableau 3 : Nature juridique du patrimoine forestier

Forêts	Superficie
Domaines public de l'état	102 040 Ha 47 ares
Les forêts particulières	50 890 Ha 53 ares
Superficie forestière totale	152 931 Ha

(Conservation des forêts de la wilaya de Médéa, 2018)

3.2.7 Gestion du patrimoine forestier

La conservation des forêts de Médéa qui compte 46 communes forestières s'occupe de la gestion du patrimoine forestier de la wilaya. Cette structure est organisée administrativement en quatre (04) services et en cinq circonscriptions territoriales (Tab 4).

Tableau 4 : Les circonscriptions des forêts de la wilaya de Médéa

Circonscription	District	Nombre de Communes	Superficie forestière (Ha)
Médéa	Ouzera	05	6 952
	Si Mahdjoub	04	9 645
	El Hamdania	03	18 493
Berrouaghia	Berrouaghia	03	9 318
	Seghouane	04	15 319
	El Omaria	06	12 987
Beni Slimane	Beni Slimane	08	15 932
	Ain Boucif	09	10 787
Ksar el Boukhari	Moudjebeur	04	4 766
	Ouled Antar	02	17 136
	Ouled Hellal	04	21 162
	Chahbounia	03	8 367
Tablat	Tablat	04	8 200
	El Azizia	05	2 8032 803

(Conservation des forêts de la wilaya de Médéa, 2018)

3.2.8 Le programme sectoriel du développement forestier dans la wilaya de Médéa

La conservation des forêts de la wilaya de Médéa a bénéficié d'un vaste programme de développement, d'extension et de protection visant les objectifs suivants :

- La gestion durable et le développement du patrimoine forestier existant.
- Le traitement des bassins versants et lutte contre l'érosion.
- Mise en œuvre du plan national de reboisement.
- La lutte contre la désertification.
- La création de l'emploi en milieu rural.
- La valorisation des produits et sous produits forestiers.

DEUXIEME CHAPITRE
EVALUATION DE PROGRAMME
PPDRI 2010-2014

CHAPITRE II

EVALUATION DE PROGRAMME PPDR 2010-2014

II.1. Les caractéristiques de la zone d'étude

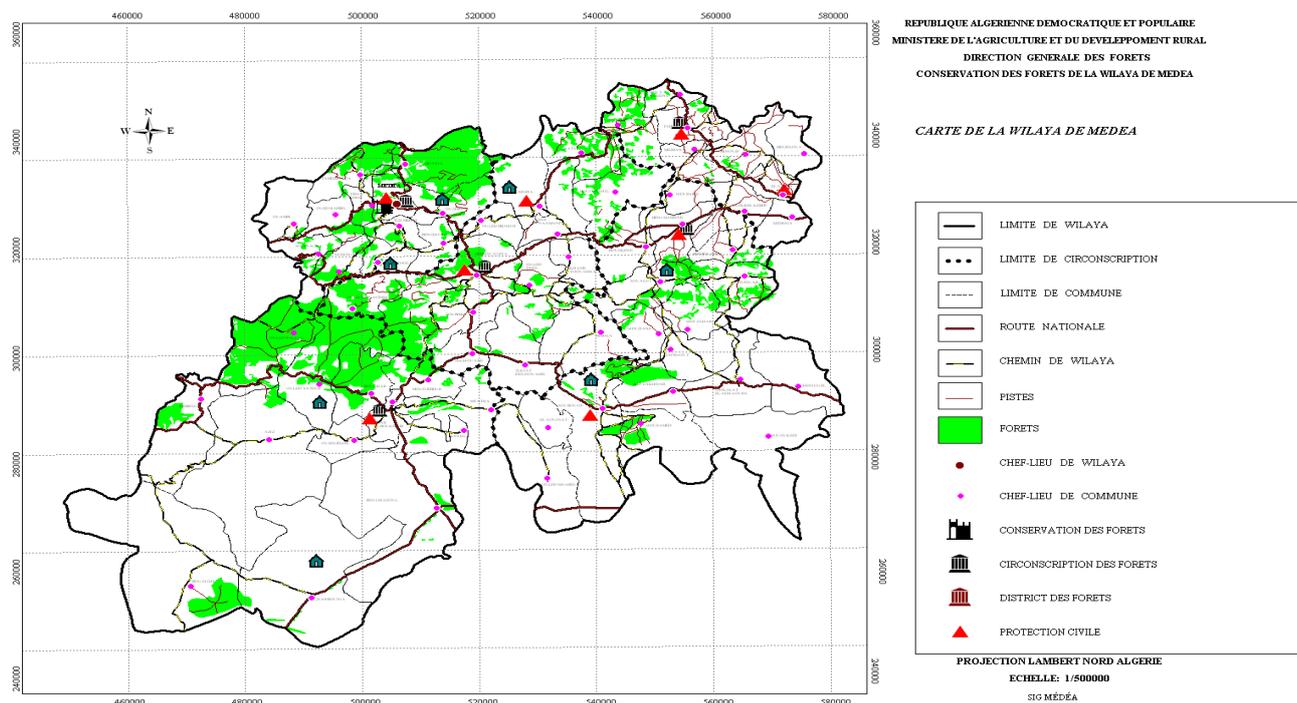
II.1.1. Localisation géographique

La région sud-est de Médéa est située à 70 Km du chef lieu de la wilaya. Elle regroupe 17 communes et 5 dairas qui constituent la circonscription des forêts de Beni Slimane selon le découpage territoriale de la conservation des forêts de Médéa. Cette région s'étend en écharpe sur 219800 ha. Le point extrême de la circonscription situé à Ain Boucif au niveau de Djebel Ain Debsse sur une altitude de 1280 m, le point le plus bas situé à Beni Slimane sur une altitude de 600 m. La circonscription domine vers le nord, les communes de Mezrena et Bouchrahil, vers le sud, la vue plongeante domine les wilayas de Djelfa et M'Sila, vers l'ouest, les communes de Sidi Naamane, KhamsDjouamaa, Roubia et M'Fatha, vers l'est enfin, la vue découvre la wilaya de Bouira.

Tableau 5 : Dairas et communes de la zone d'étude

Daira	Commune	Superficie (ha)
Beni Slimane	Beni Slimane	138,56
	Sidi Rabie	1177,33
	Bouskene	969,70
Souagui	Djouab	4340,15
	Sidi Zahar	1275,50
	Sidi Ziane	791,80
	Souagui	2049,51
Guelb El Kebirir	Bir Ben Abed	2105,78
Ain Boucif	Ain Boucif	2847,69
	Sidi Hamed	00
	Kef Lakhedar	354,00
	El Aouinat	00
	OuledMaareaf	00
Chellalet El Adhaoura	Tafraou	00
	Chellalet El Adhaoura	05,00
	Ain Ouksir	10,00
	Cheniguel	00
Total		16064,39

(Conservation des forêts de la wilaya de Médéa, 2018)



(Conservation des forêts de Médéa, 2018)

Figure 6 : La carte de situation de la circonscription de Béni Slimane

II.1.2. Le milieu physique

II.1.2.1 Relief

La Circonscription des forêts de Béni Slimane est une région montagneuse de l'Atlas Blideen, son relief est moins accidenté, dont l'altitude peut atteindre 1000 m. Elle est caractérisée aussi par ses immenses plaines de Béni Slimane et Souagui.

II.1.2.2 Climat

La circonscription de Béni Slimane présente un climat de type méditerranéen. La pluviométrie est très variable du nord au sud, et oscille entre un maximum de 800 mm/an et un minimum de 300 mm/an. La répartition mensuelle des pluies permet de distinguer deux saisons:

- Une saison sèche qui s'étend d'avril à septembre pendant laquelle la température du mois le plus chaud atteint 35⁰C.
- Une saison humide ou la pluviométrie se concentre dans la période allant du mois d'octobre à mars sur une durée de 80 jours environ ; celle-ci est variable suivant l'altitude et l'exposition.

II.1.2. 3 Hydrologie

Le réseau hydrique de la circonscription est généralement faible avec un débit limité, il regroupe de nombreux oueds:

- Oued El Malleh à Beni Slimane.
- Oued Safi et Oued Boulargem à Djouab.
- Oued Djerdani à Ain Boucif.
- Oued El Theniat à Challalet El Adhaoura.

A côté de ces oueds le territoire de la circonscription renferme d'autres sources hydriques :

- 9 sources et points d'eau.
- Des ceds (Ced Oued Safi, Boulardjem commune Djouab, El Maadma à Sidi Ziane, Khedairia à Sidi Rabie, Ouled Aicha à Sidi Rabie, Chorfa à Bouskène, Boubkhine à Bouskène).
- Retenues collinaires.

II.1.2.4 Géologie

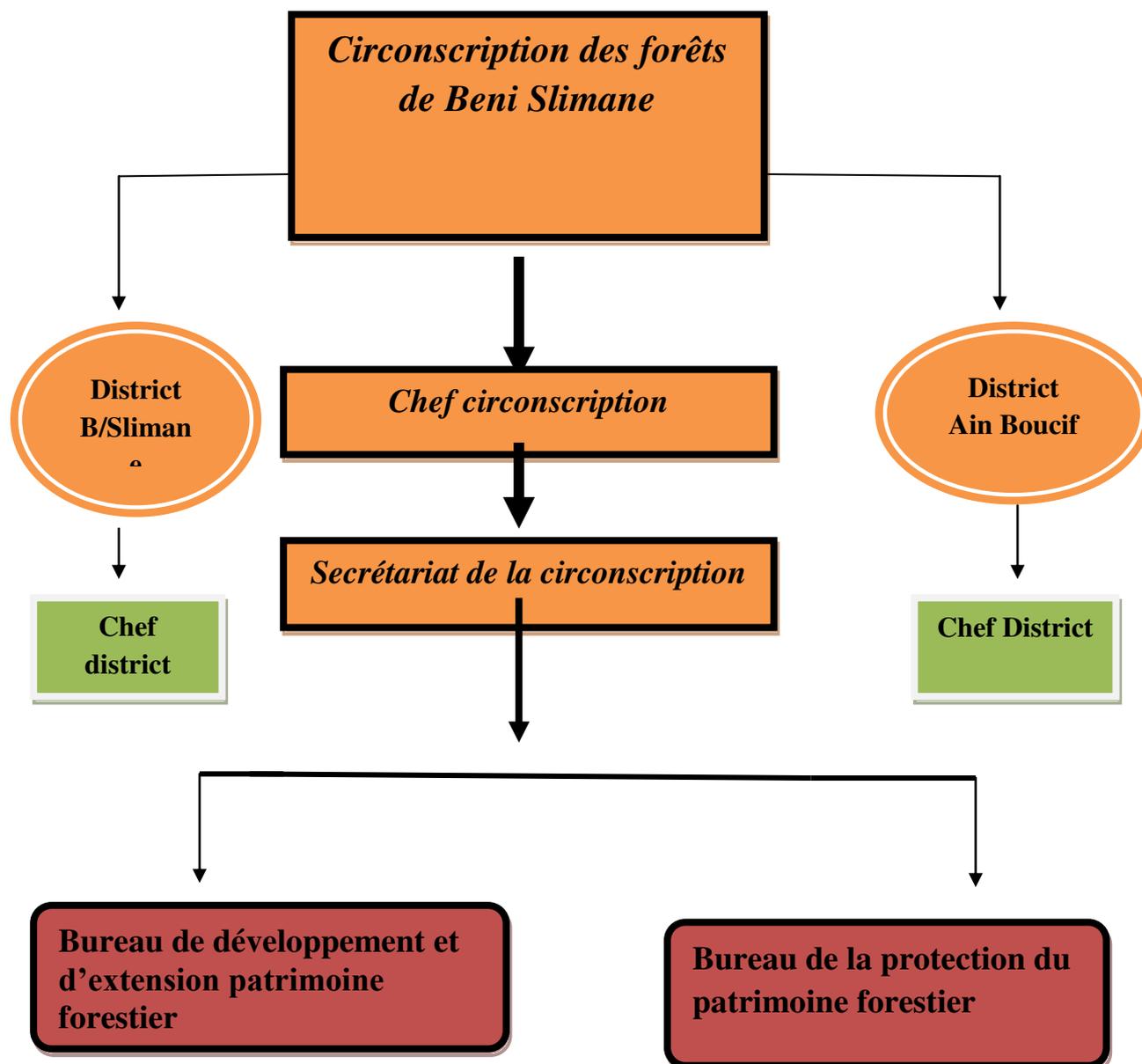
Leur structure géologique de la région sud-est de Médéa se distingue par deux parties :

- Une partie nord caractérisée par des roches calcaires et la partie sud par des roches siliques. Ceci donne lieu à deux types de sol de 0,7 m de profondeur :

- Sol de couleur jaune composé de calcaire et Argile.
- Sol marneux de couleur rouge composé de Fer et Silicium.

II.1.3. Gestion forestière

La circonscription de Béni Slimane qui est chargée de la gestion du patrimoine forestier de la région sud-est de Médéa compte parmi les cinq de la conservation des forêts de la wilaya. Durant la période coloniale et après l'indépendance, elle était un district de la circonscription des forêts de Sour El Ghozlane. Elle est devenue une circonscription en 1975. Elle s'étend sur une superficie de 219800 ha dont les forêts représentent 16064.39 ha. Administrativement, la circonscription est organisée en deux bureaux et deux districts et 6 triages territoriaux (Fig 2).



(Conservation des forêts de Médéa, 2018)

Figure 7 : Organigramme de la circonscription de Béni Slimane

II.1.3.1 Potentialités forestières

La circonscription des forêts de Béni Slimane renferme un tapis végétal couvrant près de 16279.54.15 ha dont 2363 ha forêt naturelle et 13916 ha forêt boisée (Tableau 6). Les études et les inventaires portant sur l'occupation du sol et les potentialités naturelles au niveau de la forêt boisée de la circonscription, révèlent l'existence (des strates) suivantes :

- Arborescente : concerne toutes les zones où la végétation est à strate arborée et dont le couvert est fermé ou semi fermé. Cette strate se constitue (le tableau n3) pour 80% de formations à base de Pin d'Alep (*Pinus halepensis*) soit 14536.80 ha, 10% de formation de Pin pignon (*Pinus pinea*)

soit 1817.1 ha, 5% de formation de Cyprès vert (*Cupressus sempervirents*) soit 908.55 ha et Cyprès arisona(*Cupressus Arizona*), 1% de formation de Chêne vert (*Quercus ilex*) soit 181.71 ha. Le Pin d'Alep occupe sur de grandes surfaces,

- Arbustive : couvre 655.99 ha soit 3.5% de la superficie totale de la circonscription. Elle concerne les zones à végétation arbustive se présentant dans sa majorité en maquis. Elle se compose essentiellement de Lentisque (*Pistacia lentiscus*), de L'Eucalyptus (*Phillyria Angustifolia*) de Chêne kermès (*Quercus coccifera*), de Romarain (*Rosemarinus Officinalis*), de Calycotome (*Calycotome spinosa*), et de filaire (*Phyllerea angustifolia*).

-Terrains vides : représente une superficie de 215.760 ha

Tableau 6: Les grandes forêts de la circonscription Beni Slimane

Forêt	Commune	Superficie (ha)
Bourached	Beni Slimane	551.4000
Draa Lakhhal	Bouskène	1021
Bouhbel	Souagui	249.8000
Oumonessis	Djouab	236.4000
Merdja Sud	Sidi zahar	869.00
Draa Labied	Sidi Ziane	498.0800
Souk Larbaa	Sidi Rabie	508.1000

(Conservation des forêts de Médéa, 2018)

II.1.3. 2 Statut juridique du patrimoine forestier

La superficie forestière totale de la circonscription de Béni Slimane est estimée à 16064.39 ha dont :

- 14880,76 ha de forêt domaniale (Tab 7).
- 1363 has de forêt privé de l'état.
- 30 has de forêt particulières.

Tableau 7 : Répartition des forêts domaniales par district

District	Triages	Superficie forestière (ha)	Forêts	Cantons	Superficie (ha)
Beni Slimane	4	10916,78	Forêt domaniale de Souagui	13	3341,67
			Forêt domaniale de Sour-Djouab	20	6069,87
			Forêt domaniale d'Oued Allah	01	700,70
			Forêt domaniale d'Isser	03	652,33
			Forêt domaniale d'Oued Chair	01	152,20
Ain Boucif	2	4566,69	Forêt domaniale de Kef Lakhdar	07	4566,69

(Conservation des forêts Médéa, 2018)

II.1.3.3 Programme du développement dans la région

La région sud-est de la wilaya de Médéa a bénéficié d'un large programme de développement, qui vise les objectifs suivants :

- Lutte contre la désertification.
- Le traitement des bassins versants.
- Mise en valeurs des terres.
- Extension du patrimoine forestier.
- Réhabilitation et consolidation du barrage vert.
- Agriculture de montagne.

Le programme est très diversifier, il touche les actions suivantes :

- Plantation fruitière.
- Amélioration foncière.
- Plantation d'opuntia.
- Correction torrentielle.
- Aménagement de piste.
- Réalisation de mare.
- Réalisation de Sed.
- Réalisation des forages pastoraux.
- Fonçage des puits.

- Réalisation des bassins.
- Panneaux solaires
- Apiculture.

II.1.3.4 Les infrastructures forestières

Les infrastructures forestières de la circonscription restent insuffisantes vu le territoire de la région et ses différents caractéristiques. Elle est constituée de :

- 09 brigades forestières.
- 09 maisons forestières.
- 05 postes de vigie.
- 285 km de pistes forestières.
- 121 ha de tranchée par feu.

II.1.4 Caractéristiques faunistiques

Par la variété de ses climats locaux, ses expositions, la nature de ses sols et sa végétation, La circonscription offre à de nombreuses espèces des habitats et des possibilités de développement considérables tant pour les mammifères, les oiseaux, les reptiles et les insectes. Parmi la faune recensée le sanglier, le lièvre, le lapin, le chacal, le porc épic, la mésange, le hibou Renard-Charbonneret- Tourterelle des bois- Tourterelle Turquie- Caille des blés- Cygone Blanche-Moineaux- hirondelle rustique.

II.1.5 Contexte socio-économique

Le nombre des populations de la circonscription n'est plus celui qui prévalait, il y a quelques décennies nous avons constaté une diminution du nombre conséquent dû fondamentalement à la question sécuritaire. Les populations se sont déplacées vers les centres urbains limitrophes. Toutefois elles continuent à activer en forêt à des moments de production de biens agricoles ou d'élevage durant les journées. En effet, et selon le recensement de 1998 la circonscription de Beni Slimane réunit une population totale d'environ 181160 habitants (PDAU, 1998).

Tableau 8 : Population résidente de la circonscription de Beni Slimane

Commune	Nombre d'habitant
Beni Slimane	31588
Sidi Rabie	5061
Bouskene	13302
Djouab	16751
Sidi Zahar	8018
Sidi Ziane	3597
Souagui	19059
Bir Ben Abed	10177
Ain Boucif	24434
Sidi Hamed	3784
Kef Lakhedar	4054
El Aouinat	3366
OuledMaareaf	9415
Tafraout	7722
Chellalet El Adhaoura	23214
Ain Ouksir	5366
Cheniguel	5734
Total	194680

(PDAU, 1998).

II.1.5.1 Les principales activités des populations résidentes

Les populations de la zone périphérique exercent selon leur présence géographique les activités suivantes :

- L'élevage : les habitants pratiquent selon les endroits l'élevage d'ovins, de caprins ou encore de bovins.
- L'agriculture de montagne : une grande partie de cette population pratique l'agriculture vivrière pour la subsistance alimentaire et encore l'arboriculture de montagne pour l'amélioration des revenus.
- L'arboriculture de montagne est organisée sous forme de concessions.

Tableau 9 : Les concessions effectuées dans la circonscription de Beni Slimane

Commune	Superficie concédée	Nombre de bénéficiaires
Bouskène	84.88 ha	24
Cheniguel	21.59 ha	07
Djouab	36.73 ha	23
Souagui	20 ha,	14

(Conservation des forêts Médéa, 2018)

II.1.5.2 Les zones touristiques

A coté de ses potentialités naturelles (faune et flore), la circonscription de Béni Slimane est équipé de :

- 01 centre de loisir des jeunes à Djouab,
- Ruines Romaine à Djouab
- Ruines Romaine à Achir commune Kef Lakhedar.

II.2. Objectif

Les nouvelles politiques économiques du pays ont permis de redynamiser le secteur de l'agriculture et de développement rural dans le cadre d'une stratégie globale et intégrée. Dans ce contexte, le développement des zones rural a imposé de nouvelles méthodes basées sur le principe participatif qui implique directement les riverains dans le choix des projets à mettre en œuvre. C'est ainsi que les services des forêts se sont pleinement investis dans la mise en place des dispositifs et des approches qui visent le développement durable par la recherche de créneaux et des projets voir même d'essayer de changer les pratiques agricoles et d'élevages surtout dans les zones abritant les massifs forestiers. La mobilisation du secteur forestier dans la concrétisation de cette politique a permis de diminuer la pression sur les ressources naturelles, bien que certains problèmes restent toujours présents comme le défrichement, et les incendies. Dans ce cadre s'inscrit notre travail qui se veut comme objectif la réalisation d'un bilan globale des projets de développement rural et leur impact sur les plans social et écologique pour la période 2010-2014 de la région Sud-est de Médéa. Cette période était la plus active compte tenu des volumes des travaux retenus et réalisés. L'élaboration de cette étude synthétique contribuera à l'évaluation des différentes actions pour renforcer la gestion durable de ressources naturelles et mettre l'accent sur les cotés positif et négatif de ce programme pour y remédier et trouver les solutions adéquates qui assurent un meilleur suivi des futures projets.et l'amélioration du cadre de vie des riverains.

II.3. Méthodologie adoptée

L'évaluation des projets de proximités réalisées dans le cadre de développement rural est basée sur un travail d'analyse à partir de la collecte des documents de synthèse, des rapports, et des bilans relatifs aux réalisations quantitatives et qualitatives effectuées dans les différentes localités de la région sud-est de Médéa, et appartenant à 17 communes.

La démarche adoptée est axée sur trois étapes :

✓ **La collecte des données à savoir :**

- Recherche bibliographique ayant trait à notre thématique
- Consultation des documents de gestion (conservation des forêts de la wilaya de Médéa, circonscription des forêts de Beni Slimane et Direction des services agricoles).
- Consultation des documents administratifs auprès des collectivités locales (Communes, Daïras et Services).
- Sorties sur terrain pour voir l'état d'avancement des projets de proximité du développement rurale intégré.
- Entretien avec la population rurale (femmes et hommes) après la réalisation des projets.
- Consultation des cartes thématiques et prise des photos.

✓ **Synthèse des données**

Le travail de bureau a concerné la synthèse les données récoltées sous forme de tableaux et fiches afin de tirer le maximum d'informations, en utilisant une analyse statistique simple par Excel.

✓ **Analyse et discussion des résultats**

Les données synthétisées et organisées dans des tableaux et fiches ont été abordées par une approche rétrospective et une approche introspective. Renforcées par un travail de concertation avec tout les partenaires des projets de proximité de développement rural. Cette discussion a permis de tirer des conclusions sur les travaux réalisés et de proposer des suggestions pour les prendre en considération dans les prochains programmes.

II.4. Evaluation de programme PPDR 2010-2014

II.4.1 Les différentes actions de programme PPDR

Plusieurs actions ont été retenues en concertation avec la population des différentes localités ciblées. Les actions de plantation ont été réalisées dans le cadre participatif par les riverains accompagnés par les services des forêts. Le tableau 6 donne le bilan des réalisations depuis 2010 jusqu'à 2014.

CHAPITRE II

Tableau 10: Bilan des réalisations des PPDR 2010-2014 région Sud-est Wilaya Médéa

Action	2010			2011			2012			2013			2014		
	V.Prévu	V.Réalisé	TR %	V.Prévu	V.Réalisé	TR%	V.Prévu	V.Réalisé	TR%	V.Prévu	V.Réalisé	TR%	V.Prévu	V.Réalisé	TR%
Plantation Fruitière(Ha)	205	205	67	160	160	76.46	105	105	81.71	/	/	/	/	/	/
Amélioration Foncière	520 ha	520 ha	100	475 ha	475 ha	100	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Aménagement Piste	11 km	11 km	100	24 km	24 km	100	14	14	100	09	09	100	/	/	/
Aménagt équipmt Puits	11 u	11 u	100	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Plantation Opuntia(Ha)	130	130	50	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Réalisation Puits Pastoureux (ML)	240	111	100	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Réalisation Seds(U)	08	08	100	/	/	/	01	01	100	/	/	/	/	/	/
Réalisation Forages Pastoraux(ML)	1200	500	100	150	130	100	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Captage Aménagt source	/	/	/	07 u	07 u	100	02	01	50	07	07	100	04	04	100
Correction Torrentielle	/	/	/	2700 m3	2700 m ³	100	3000	3000	100	2973	2973	100	/	/	/
Réalisation bassins	/	/	/	06 u	06 u	100	07	07	100	01	01	100	/	/	/
Réalisation mares (U)	/	/	/	05	05	100	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Acquisition d'équipement utilisant l'énergie solaire	/	/	/	03 u	03 u	100	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Habitat rural (U)	03	00	00	113	113	100	/	/	/	40	00	00	/	/	/
Apiculture (ruche)	1380	1380	100	3125	3000	96	/	/	/	/	/	/	/	/	/

TR : Taux de Réussite

(Conservation des forêts de Médéa, 2018)

ML : Mètre Linéaire

L'analyse du tableau 10 nous permet de constater que les réalisations sont toujours restées à 100% tout au long de la période considérée. Le taux de réussite moyen est supérieur >90%. Cela montre bien que l'administration forestière a réalisé tous ces programmes ambitieux.

II.4.2 Les projets sectoriels

II.4.2.1 Secteur des forêts

II.4.2.1.1 Plantation fruitière

Les projets de plantations fruitières ont touché 9 communes qui possèdent des conditions écologiques favorables (Tab 11).

Tableau 11 : Bilan des plantations fruitières par commune (2010-2014)

Commune	V. Prévu	V. Réalisé	Taux Réussite%	Bénéficiaires
Beni Slimane	55	55	57	67
Bir Ben Abed	100	100	75.80	113
Bouskène	80	80	78	76
Djouab	30	30	70.30	42
Cheniguel	10	10	44.66	10
Chellalet El Adhaoura	10	10	33.52	07
Sidi Rabie	65	65	86	75
Sidi Ziane	40	40	50.40	33
Souagui	80	80	65	62
Total	470	470	62.29	485

V : volume

(Conservation des forêts de Médéa, 2018)

II.4.2.1.2 Plantation d'Opuntia

La plantation d'Opuntia a concerné une superficie de 130 ha réparties sur 7 communes et a touché 118 bénéficiaires (Tab 12).

Tableau 12 : Bilan de plantation d'Opuntia

Commune	Volume prévu	Volume réalisé	Taux de réussite(%)	Bénéficiaires
Beni Slimane	20 ha	20 ha	50	21
Bir Ben Abed	20 ha	20 ha		14
Bouskène	20 ha	20 ha		24
Djouab	10 ha	10 ha		4
Sidi Rabie	20 ha	20 ha		11
Sidi Ziane	25 ha	25 ha		35
Souagui	15 ha	15 ha		9
Total	130 ha	130ha		118

(Conservation des forêts de Médéa, 2018)

II.4.2.1.3 Amélioration foncière

Les travaux d'amélioration foncière sont très utiles pour les projets de plantations des arbres fruitiers en particulier. Un volume de 995 ha a été réalisé au profit de 445 bénéficiaires réparties dans 9 communes (Tab 13).

Tableau 13 : Bilan des travaux d'amélioration foncière (2010-2014)

Commune	Volume prévu	Volume réalisé	Nombre de bénéficiaire
Beni Slimane	180	180	77
Bir Ben Abed	240	240	87
Bouskène	250	250	120
Sidi Rabie	150	150	91
Ain Boucif	75	75	35
El Aouinet	20	20	12
Kef Lakhdar	20	20	10
Ouled Maaref	40	40	13
Sidi Demed	20	20	10
Total	995	995	455

(Conservation des forêts de Médéa, 2018)

II.4.2.1.4 Correction torrentielle

Cette action a été effectuée dans 12 communes en traitant une superficie totale de 315 ha sur un volume de 8673m³ (Tab 14).

Tableau 14 : Bilan travaux de correction torrentielle (2010-2014)

Commune	V. Prévu	V. Réalisé	Superficie traitée (ha)
Ain Boucif	600	600	18
Beni Slimane	500	500	24
Bir Ben Abed	1300	1300	52
Kef Lakhdar	200	200	15
Ouled Maaref	200	200	10
Sidi Demed	200	200	08
Sidi Rabie	200	200	12
Souagui	2000	2000	140
Djouab	500	500	05
Tafraout	473	473	05
Chellalet El Adhaoura	1000	1000	10
Cheniguel	1500	1500	16
Total	8673	8673	315

(Conservation des forêts de Médéa, 2018)

II.4.2.1.5 Aménagement de piste

61 km de pistes ont été aménagés afin de désenclaver les villages d'une part et ouvrir les massifs forestiers d'une autre part (Tab 15).

Tableau 15 : Bilan des travaux d'aménagement de piste

Commune	Volume prévu	Volume réalisé	Nombre de ménages
Sidi Rabie	7	7	26
Sidi Ziane	4	4	15
Ain Boucif	09	09	60
El Aouinet	04	04	25
Beni Slimane	1.5	1.5	16
Bir Ben Abed	03	03	14
Bouskène	3.5	3.5	26
Kef Lakhdar	02	02	12
Ouled Maaref	04	04	16
Souagui	08	08	26
Cheniguel	05	05	31
Ain Ouksir	05	05	20
Tafraout	03	03	05
Chellalet El Adhaoura	02	02	10
Total	61	61	302

(Conservation des forêts de Médéa, 2018)

II.4.2.1.6 Réalisation de mares

Afin d'accompagner les riverains dans les projets agricoles, 5 mares ont été réalisées au profit de 35 ménages (Tab 16).

Tableau 16 : Bilan de réalisation de mares

Commune	Volume prévu	Volume réalisé	Nombre de ménages	Superficie irriguée (ha)	Abreuvement (Têtes)
Ain Boucif	01 u	01 u	15	10	300
El Aouinet	01 u	01 u	10	06	200
Ouled Maareuf	02 u	02u	20	22	400
Sidi Damed	01 u	01 u	30	15	600
Total	05 u	05 u	35	63	1500

(Conservation des forêts de Médéa, 2018)

II.4.2.1.7 Réalisation de puits pastoraux

Cinq puits pastoraux ont été réalisés pour amener l'eau vers des bassins et permettant l'abreuvement des animaux et (Tab 17). Ces équipements ont permis aussi aux ménages d'irriguer 6,5 ha de terre agricole.

Tableau 17 : Bilan de réalisation des puits pastoraux

Commune	Volume prévu	Volume réalisé	Nombre de ménages	Superficie irriguée (ha)	Abreuvement (Têtes)
Ain Boucif	60ml	24 ml	25	01.5	500
El Aouinet	30 ml	09 ml	10	01.0	200
Kef Lakhdar	60 ml	24 ml	26	3.5	520
Ouled Maaref	30 ml	20 ml	00	00	00
Sidi Demed	60 ml	35ml	10	00.5	200
Total	240	111	71	06.5	1420

(Conservation des forêts de Médéa, 2018)

II.4.2.1.8 Captage et aménagement de sources

Le captage et l'aménagement de sources a touché 8 commune et 105 ménages. Ceci a permis d'irriguer 19,5 ha, d'abreuver 1870 têtes et (Tab 18).

Tableau 18 : Bilan de captage et d'aménagement de sources

Commune	Volume prévu	Volume Réalisé	Nombre de ménages	Superficie irriguée (ha)	Abreuvement (Têtes)
Ain Boucif	03 u	03 u	24	04	280
Bir Ben Abed	02 u	02 u	31	08	620
Kef Lakhdar	01	01	04	2.5	120
Ouled Maareuf	01	01	06	01	50
Ain Ouksir	01	00	00	00	00
Chellalet El Adhaoura	03	03	16	01	320
Tafraout	08	08	18	03	360
Cheniguel	01	01	06	-	120
Total	20	20	105	19.5	1870

(Conservation des forêts de Médéa, 2018)

II.4.2.1.9 Fonçage et équipement de puits

Sur 23 unités prévues, 17 ont été réalisés, ce qui a permis de satisfaire 38 ménages appartenant à 9 communes. Ce projet a irrigué 20 ha et abreuver 849 têtes (Tab 19).

Tableau 19 : Bilan de fonçage et d'équipement de puits

Commune	Volume prévu	Volume réalisé	Nombre de ménages	Superficie irriguée (ha)	Abreuvement (Têtes)
Sidi Rabie	05	05	05	03	69
Sidi Ziane	06	06	06	03	110
Souagui	03	03	14	07	440
Bir Ben Abed	01	01	03	02	120
Sidi Demed	02	00	00	00	00
Ouled Maaref	01	00	00	00	00
Kef Lakhdar	02	00	00	00	00
El Aouinet	01	00	00	00	00
Ain Boucif	02	02	10	05	110
Total	23	17	38	20	849

(Conservation des forêts de Médéa, 2018)

II.4.2.1.10 Réalisation de bassins

Le tableau 10 donne le bilan de réalisation de bassins qui touche 67 ménages et permet l'abreuvement de 1110 têtes bétails.

Tableau 20 : Bilan de réalisation de bassins

Commune	Volume prévu	Volume réalisé	Nombre de ménages	Superficie irriguée (ha)	Abreuvement (Têtes)
Chellalet El Adhaoura	01	01	03	0.5	80
Bir Ben Abed	05	05	20	17	180
Bouskène	01	01	06	04	50
Souagui	03	03	30	04	600
Bir Ben Abed	01	01	05	01	100
Ain Ouksir	03	03	03	0.5	100
Total	14	14	67	27	1110

(Conservation des forêts de Médéa, 2018)

II.4.2.1.11 Réalisation de forages pastoraux

On a huit unités ont été retenues mais 3 seulement ont été réalisées, ces points d'eau sont destinés au développement pastoral pour sédentariser les éleveurs (Tab 21).

Tableau 21 : Bilan de réalisation de forages pastoraux

Commune	Volume prévu	Volume réalisé	Nombre de ménages	Superficie irriguée (ha)	Abreuvement (Têtes)
Ain Boucif	02	02	35	07	700
El Aouinet	01	00	00	00	00
Kef Lakhdar	02	00	00	00	00
Ouled Maaref	01	00	00	00	00
Sidi Demed	02	01	15	00	350
Total	08	03	50	07	1050

(Conservation des forêts de Médéa, 2018)

II.4.2.1.12 Réalisation de Sed (Petit barrage)

Ces installations pastorales ont été réalisées au profit de 194 ménages, ce qui a permis d'abreuver 4080 têtes de bétails et d'irriguer 10,5ha de terres agricoles (Tab 22).

Tableau 22 : Bilan de réalisation de Sed (Petit barrage)

Commune	Volume prévu	Volume Réalisé	Nombre de ménages	Superficie irriguée (ha)	Abreuvement (Têtes)
Ain Boucif	02 U	02U	45	2.5	900
El Aouinet	01 U	01 U	10	01.0	200
Kef Lakhdar	02U	02 U	41	2.5	820
Ouled Maaref	01 U	01 U	15	00	300
Sidi Demed	02 U	02 U	63	1.5	1260
Cheniguel	01	01	14	02	280
Chellalet El Adhaoura	01	01	16	01	320
Total	10U	10 U	194	10.5	4080

(Conservation des forêts de Médéa, 2018)

II.4.2.1.13 Acquisition d'équipement utilisant l'énergie solaire

Les équipements utilisant l'énergie solaire ont été mis à la disposition des ménages pour faciliter leurs besoins en énergie (Tab 23).

Tableau 23 : Bilan des acquisitions d'équipement d'énergie solaire

Commune	Volume prévu	Volume réalisé	Nombre de ménages
Sidi Damed	01 u	01 u	01
Ain Boucif	02 u	02u	02
Total	03 u	03 u	03

(Conservation des forêts de Médéa, 2018)

II.4.2.2 Les actions d'élevage agricole (PPDRI 2010-2014)

Afin d'améliorer la production mellifère, la distribution des ruches a touché 7 communes qui possèdent des conditions écologiques favorables au profit de 229 ménages (Tab 24).

Tableau 24 : Bilan du programme d'Apiculture (2010-2014)

Commune	V. Prévu	V. Réalisé	Taux Réussite%	Bénéficiaires
Beni Slimane	1050	1050	100	64
Bir Ben Abed	2100	2100	100	75
Bouskène	125	00	00	00
Djouab	50	50	100	08
Sidi Rabie	800	800	100	50
Sidi Ziane	300	300	100	25
Souagui	50	50	100	07
Total	4475	4350	97.20	229

V : volume

(Conservation des forêts de Médéa, 2018)

II.4.3 Les actions intégrées de développement rural (PPDRI 2010-2014)

Plusieurs actions d'aménagement rural intégré ont été réalisées pour accompagner les riverains et permettre la sédentarisation de la population rurale. Ces projets sont diversifiés et réalisés selon les besoins exprimés par les habitants des localités (Tab 25).

Tableau 25 : Bilan global des actions intégrées (PPDRI 2010-2014)

Action	2010			2011			2012			2013			2014		
	V.	VR.	Com	V.	VR.	Com.	V.	VR	Com.	V	VR	Com	V	VR.	Com
Aménagement Salle de soin (U)	01	00	01	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Habitat rural(U)	03	00	01	113	113	02	/	/	/	40	00	03	/	/	/
Aménagement écoles (U)	01	00	01	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Installation sportive (U)	01	00	01	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Installation en AEP(Km)	04	00	01	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Création de jardins potagers familiaux(U)	/	/	/	/	/	/	/	/	/	17	00	03	/	/	/

(Base de données : Conservation des forêts de Médéa, 2018)

V : volume, Com : commune, VR : Volume Réalisé

II.5 Les facteurs de dégradation du patrimoine forestier

II.5.1 Bilan des incendies

Afin de d'évaluer l'impact indirect des projets de développement sur le patrimoine forestier, nous avons établi un bilan des incendies sur une période de 10 ans (Tab 26). La superficie brûlée est importante, elle est estimée à **1054.85** ha.

Tableau 26 : Bilan des incendies (période 2007-2016)

Année	Nombre des foyers	Superficie brûlée (Ha)
2007	9	233.75
2008	2	11.5
2009	5	11
2010	5	397.5
2011	10	89.5
2012	8	117
2013	7	39.5
2014	18	122
2015	7	16.5
2016	7	16.6
Total	78	1054.85

(Conservation des forêts de Médéa, 2018)

II.6 Les délits forestiers

Les délits forestiers constituent un fléau très dangereux qui peut entraîner des dégâts très importants au patrimoine. Dans ce cadre 47 procès verbal ont été enregistrés par la police forestière dont 09 PV durant la période 2010-2013 (Tab 27).

Tableau 27 : Evolution des délits forestiers (période 2007-2016)

Année	Nombre de délits
2007	07
2008	08
2009	03
2010	05
2011	00
2012	00
2013	00
2014	04
2015	12
2016	08
Total	47

(Conservation des forêts de Médéa, 2018)

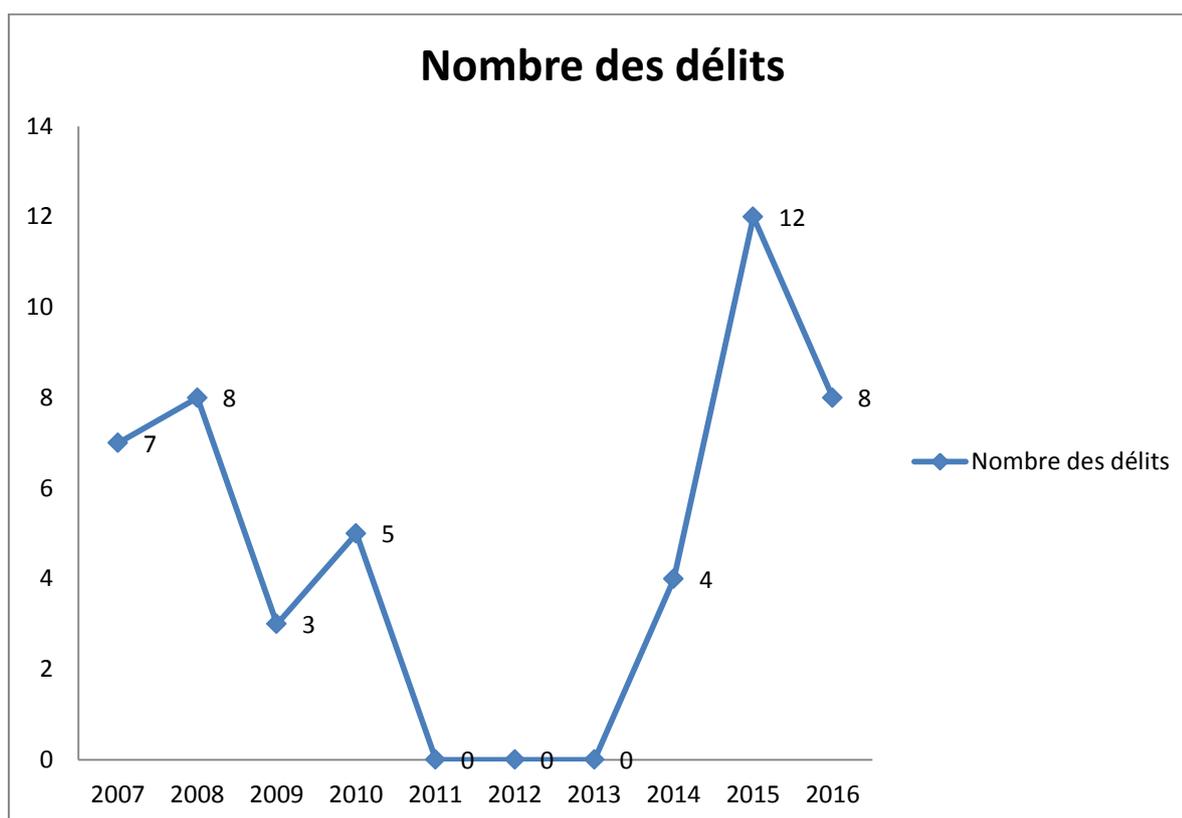


Figure 8 : Bilan des délits forestiers

On note une diminution voir L'inexistence des délits de coupes pendant cette décennie, surtout pour les années 2011, 2012,2013. En ce qui concerne les incendies, les années 2012 et 2014 étaient les plus désastreuses, ils sont imputés aux comportements irresponsables de l'homme (Fig 8).

II.7 Emplois créés

D'après les statistiques de la base de données de la conservation des forêts de Médéa (2013), le programme de développement rural sous la forme de PPDR à généré 1835 emplois temporaires dans les différents projets réalisés au cours de la période considérées (Tab 28 et Fig 9).

Tableau 28 : Emplois créés (période 2010-2014)

Année	Nombre d'emplois créés
2010	315
2011	460
2012	420
2013	360
2014	280
Total	1835

(Conservation des forêts de Médéa, 2018)

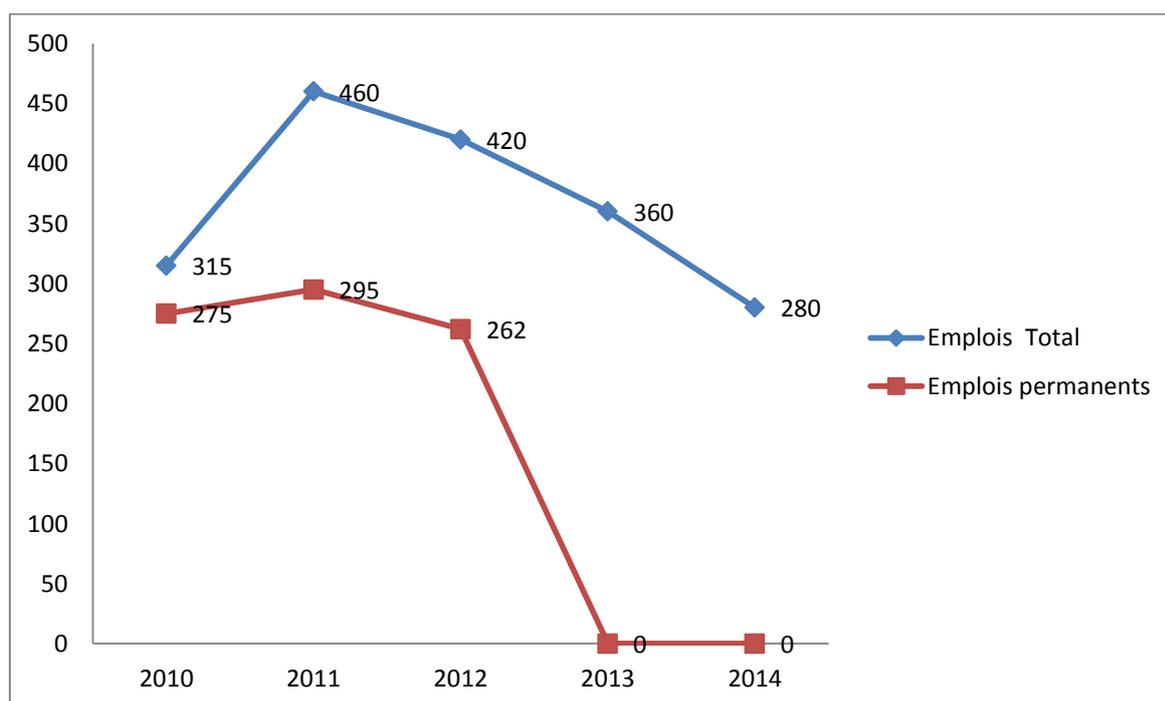


Figure 9 : Bilan des emplois total et permanents

CHAPITRE III

DISCUSSION

La région Sud-est de Médéa est un territoire pauvre et souffre de l'enclavement depuis l'indépendance. Elle compte 17 communes et 64 localités, et se caractérise par des terrains pentus très sensibles à l'érosion. La couverture végétale est faible ne dépasse pas 8% du territoire et concentrée essentiellement dans la partie nord de la région quant à la partie sud, elle est dominée par des plaines de moyennes altitudes de Beni Slimane et Souagui. Ces caractéristiques confèrent à la région une vocation agro-pastorale où se pratique la céréaliculture et l'élevage. La population de cette région s'élève à 194 680 habitants, et 38936 ménages. La taille moyenne des ménages est estimée à 5 personnes (PDAU, 2008).

La ruralité de la région Sud-est de Médéa est marquée par une paupérisation de la population due à la faible croissance des emplois. Ces territoires ruraux sont très dépendants des politiques publiques. C'est ainsi que les différentes stratégies de développement rural ont été établies pour redynamiser l'espace rural et l'intégrer dans le processus d'aménagement global de territoire. Cette nouvelle vision doit se faire dans le contexte de développement durable qui est considéré actuellement comme la solution la plus viable pour relever les défis complexes de l'ère moderne (AZAPAGIC *et al.*, 2004; Bartlett, 2006 ; Hervieu 2002 ; Bit, 2000 ; FAO,2002). Selon Campagne et Pecqueur (2009) « les zones rurales sont plus à même de pratiquer le développement territorial car elles sont dans l'obligation de se mobiliser et donc de valoriser le capital social et la gouvernance territoriale». Ainsi, la valorisation des ressources naturelles doit se faire dans le cadre d'un programme qui définit les objectifs et mobilise les outils de réalisation. Le territoire devient un espace d'expression des stratégies tracées, un lieu de création et de structuration de l'action collective susceptible de libérer de nouvelles forces productives. Car, chaque territoire possède ses propres ressources qui constituent ses potentialités de développement (LELOUP *et al.*, 2004). Dans ce cadre, s'insèrent les nouvelles orientations des politiques publiques de développement rural. En effet, depuis l'an 2000, une approche territoriale du développement rural a été lancée et qui s'est concrétisée à travers l'adoption de la Politique du Renouveau Rural (PRR) et de ses principaux instruments de mise en œuvre, notamment les Projets de Proximité de Développement Rural Intégré (PPDRI). Cette volonté des pouvoirs publics d'adopter une nouvelle stratégie qui se base sur la concertation des populations rurales a été consolidée par l'approche participative. Dans ce cadre, la Direction Générale des Forêts (DGF) a lancé un

vaste programme de 10 000 PPDR s'étalant sur la période allant de 2010 à 2014, et qui a touché 1 437 communes pour une population de plus de 1 million de ménages soit plus de 7 millions personnes (DGF, 2015). La région Sud-est de Médéa a bénéficié d'un vaste programme qui touche plusieurs aspects de développement dans un cadre intégré. Le programme retenu en concertation avec les riverains a concerné essentiellement les actions orientées vers l'agriculture de montagne. L'ensemble des actions réalisées en actions individuelles et collectives ont montrés que le volet de la plantation vient en premier lieu avec 470 ha de la superficie réalisée pour un nombre de 485 bénéficiaires. L'espèce dominante est l'olivier avec 165.5 ha. Cela est dû à la résistance de l'espèce, la préférence de la population pour cette essence et la multitude des profits que procure l'olivier. Selon FAO (2000) la production de l'olivier est prédominante dans la zone du bassin méditerranéen qui représente 98% de la surface et des arbres en production. Il faut signaler aussi que la sédentarisation a favorisé la culture de l'olivier qui a gagné les régions steppiques et même désertiques (Baradez, 1949). A cela s'ajoute les plantations d'opuntia avec 130 ha. Cette espèce est considéré comme une plante d'avenir pour l'alimentation et le fourrage, en plus elle stocke de l'eau dans ses branches, et capable de fournir jusqu'à 180 tonnes d'eau par hectare, soit assez pour abreuver cinq vaches adultes en cas de sécheresse (FAO, 2017). Les taux de réussite varient d'une commune à autre avec une moyenne de 62% et un maximum de 76%. Les faibles taux sont enregistrés dans les communes situées vers le sud où les conditions climatiques deviennent plus sévères et l'entretien est insuffisant.

Par ailleurs, ces projets de plantation ont été consolidés par d'autres actions comme l'amélioration foncière avec un volume de 995 ha pour 455 bénéficiaires. Ces travaux ont permis d'améliorer les qualités physico-chimiques et biologiques des sols et d'augmenter la superficie agricole utile. Quant aux besoins des riverains en eau, plusieurs aménagements hydrauliques ont été réalisés (10 Sed, 5 mares, 13 forages pastoraux, 20 sources, 23 puits et 14 bassins d'accumulation) pour satisfaire 530 ménages en eau potable et en eau d'irrigation. Ceci va contribuer à la pérennité et la viabilité de des espèces plantées ainsi qu'à l'abreuvement du cheptel.

Le développement des zones rurales ne peut pas se faire sans lutter contre l'érosion hydrique. En effet, le caractère escarpé de la région au nord et la nature du terrain fortement dénudé au Sud aggravé par l'action anthropozoïque a conduit à la réalisation du 8673 M³ d'ouvrage anti érosif ce qui a permis de traiter un espace de 315 ha. Des actions d'accompagnement sont ajoutés aux projets à chaque fois qu'il est nécessaire tel que l'aménagement et l'ouverture de 61 Km de pistes pour désenclaver 302 ménages et leur

permettre d'accéder à leur domiciles et leur cultures. L'accompagnement se poursuit par la fourniture des ruchers pour améliorer les revenus des populations des localités et pour développer la production mellifère ainsi 4475 ruches ont été distribuées au profit de 229 bénéficiaires. Ces ruchers vont contribuer aussi à la fertilité des vergés installés.

Actuellement l'émergence des activités en dehors de l'agriculture font occuper 39%, des emplois dans le milieu rural (MOHAMMEDI, 2006). C'est ainsi que d'autres actions sont venues se greffer pour la promotion des activités artisanales et par conséquent la résorption du chômage. Il s'agit essentiellement de la fourniture de machines à coudre et les instruments pour les métiers de tissage. Dans le cadre du projet d'emploi rural (PER 2) initié en 2005 et financé par la banque mondiale durant la période 2005-2009 certains ménages ont bénéficié de la distribution du matériel avicoles. Le développement rural et l'égalité des sexes sont des éléments clés des stratégies visant à réduire la pauvreté, à générer des revenus et à créer des emplois. Les zones rurales n'offrent pas assez de possibilités à leurs habitants pour leur permettre de vivre dignement. Parmi les objectifs des PPDR la dotation des zones rurales, où réside 40 % de la population algérienne, d'outils et de moyens de travail susceptibles d'améliorer, d'intensifier et de diversifier la production agricole, de soutenir l'artisanat et d'encourager la création de petites et moyennes entreprises (PME) en contribution avec les partenaires sociaux (DGF, 2007). Dans ce contexte, la mise en place des projets de proximités de développement rural ont permis la création de micro-entreprises à caractère généralement familial. Ceci a été renforcé par d'autres mesures comme la formation des jeunes porteurs de projets dans les établissements professionnels avec des opportunités d'apprentissage. Suite à ces mesures, les projets de PPDR dans la région sud-est de Médéa ont générés 1835 emplois dont 1003 sont temporaires et 832 sont permanents. Il est à noter que 2011 a vu le plus grand nombre d'emplois créés à cause du nombre élevé des projets inscrits et la multitude des actions programmées. Le nombre d'emplois permanents représente le nombre des bénéficiaires des actions à caractère individuel comme les plantations fruitières et les unités de petit élevage (apiculture, aviculture et artisanats).

Les populations et les espaces ruraux sont en effet intégrés dans des ensembles socio-économiques et écologique de plus en plus larges et englobant (ABAAB et GUILLAUME, 2004) qui impose une gestion durable pour assurer la perpétuité des ressources naturelles. C'est ainsi que le développement rural tel qu'il est conçu actuellement ne vise pas seulement la population riveraine mais aussi la protection et la sauvegarde du patrimoine naturel. En effet, l'impact de ces projets de développement rural est perceptible à travers la réduction des incendies ou seulement 38 foyers ont été déclarés durant la période 2010 à 2014 avec une

superficie incendiée de 765.5 ha et un pic enregistré en 2010 avec 397.5 ha. Les causes sont liées essentiellement à l'imprudence et aggravées par les conditions climatiques notamment le sirocco qui caractérise la région sud de Médéa. La lutte surtout préventif contre ce fléau n'est pas limitée seulement au dispositif classique mis en place par l'administration des forêts mais doit intégrer la population rurale dans le processus de protection et ce par la prise en charge de leurs problèmes. Pour y remédier des grands efforts ont été déployés à travers des programmes sectoriels notamment le traitement des bassins versants, les travaux de correction torrentielle, les reboisements, les travaux sylvicoles et les plantations fruitières au profit des riverains pour renforcer les ressources naturelles des zones rurales. En ce qui concerne les délits, une nette régression a été notée. Aucun délit n'a été enregistré pendant les années 2011-2012 et 2013 ce qui confirme l'intégration et l'adhésion des populations touchés par les PPDRI.

Selon l'enquête effectuée auprès des riverains, les projets réalisés dans le cadre intégré tel que l'habitat rural, et l'amélioration des autres services ont eu un impact plus ou moins positif sur la sédentarisation des ruraux mais des insuffisances voir même des difficultés ont été relevées par la population. En effet, les projets ont enregistré un taux de réussite acceptable qui dépasse les 85 % ; cela est dû à la réalisation avancée des actions programmées. Quant au taux d'échec qu'est de 15 %, il est dû aux erreurs de manipulation, et de négligence des bénéficiaires, à l'apparition des maladies, aux conflits entre réalisateurs et riverains (foncier), le retard d'élaboration des marchés ce qui induit une surévaluation des prix de réalisation et par conséquent implique des retards et parfois conduit à la résiliation des contrats. La défaillance des entreprises, et le manque des moyens adéquats de réalisation ainsi que les contraintes liées à la configuration du terrain et les conditions climatiques ont freiné certains projets collectifs et individuels pour des raisons financières.

En conclusion, le développement rural doit prendre en considération les spécificités des zones rurales et leur contexte géographique, car les territoires situés au sud sont plus vulnérables et le milieu n'offre pas de possibilités en matière de ressources naturelles. De même pour les zones montagneuses qui sont généralement défavorisées et la population se trouve démunie face aux transformations socioéconomiques. Ceci implique des mesures de financement et d'accompagnement plus importants. Aussi, il est important de revoir la ruralité dans son ensemble et pas seulement dans sa composante agricole. Il faut définir les territoires ruraux, en terme vocation de sa population pour réussir les projets de proximité et permettre aux riverains de maintenir leurs expériences basées sur le patrimoine traditionnel.

CONCLUSION

La région Sud-est de la wilaya de Médéa est caractérisée par des écosystèmes fragilisés par de nombreuses pressions affectant leur équilibre naturel. En effet, la sévérité des conditions climatiques et topographiques de la région a engendré une pauvreté dans les ressources naturelles et par conséquent une faible dynamique dans la mobilisation des populations rurales. Depuis 2007, la direction générale des forêts (DGF) et à travers la nouvelle politique de renouveau rural a lancé la réalisation des PPDR à travers le territoire Algérien.

La wilaya de Médéa est parmi les premières qui ont été touchées par cet ambitieux programme. Ces projets de PPDR nécessitent, la mise en place des outils réglementaires et financiers qui sont indispensables pour permettre d'échelonner les réalisations dans le temps et dans l'espace de l'ensemble des opérations de conservation et d'amélioration des conditions de vie de la population riveraine. Dans ce contexte, le travail de synthèse et d'analyse mené dans la région Sud-est de la wilaya de Médéa s'est axé sur l'identification des projets réalisés et sur la mise en exergue de leur impact socio-écologique dans le cadre de développement durable.

Dans ce contexte, le lancement des projets de proximité de développement rural a permis de réaliser 470 ha de plantation fruitières, de distribuer 4475 ruches et unités de petit élevage avicole, et d'augmenter la surface agricole utile par l'amélioration de 995 ha. Ces dotations ont permis la création de multiples micro-entreprises individuelles et collectives et en conséquence, 1835 emplois ont été générés dont 1003 sont temporaires et 832 sont permanents. Mais, il est à constater que ce vaste programme quinquennal (2010 – 2014) relatif au montage des projets de proximité de développement rural mis en place par les services de la conservation des forêts de la wilaya de Médéa de 2010 à 2014 n'a pas répondu complètement aux objectifs attendus.

Malgré la réussite de nombreux projets, certains ont été voués à l'échec. Les causes sont liées à la complexité du milieu, l'absence de planification à court, à moyen, et à long terme, l'absence d'une étude socio-économique. Ces difficultés ont influé le rythme des réalisations qui a connu une faible cadence par rapport aux besoins exprimés par la population. Dès lors l'élément socio-économique doit constituer le pilier du développement durable. C'est pourquoi leur intégration dans les objectifs s'avère indispensable pour valoriser l'efficacité des moyens et des politiques engagées.

L'association de la population rurale dans le travail et la réflexion constitue un élément fondamental pour le développement rural durable. La fixation des riverains et la prise en charge effective de leur soucis en matière d'emplois et d'intégration représentent la clé d'une gestion écologique durable harmonieuse et réussie. Il faut noter également que ce programme affiche une certaine faiblesse au niveau des actions arrêtées vu l'immensité du territoire rural de la région sud-est de Médéa et sa pauvreté en ressources naturelles. Ainsi, il est nécessaire d'engager plus de moyens surtout financiers pour un développement rural adéquat avec la réalité écologique et socio-économique de cette région.

Sur le plan écologique, les différents projets et actions réalisés ont contribué profondément dans la sauvegarde du patrimoine forestier. La réduction des foyers d'incendies et quasi absence des délits ont montré l'adhésion de la population et sa participation dans le processus de conservation. Ces projets ont diminué la pression sur les ressources naturelles, ce qui a atténué les risques de désertification et de dévitalisation du milieu.

En conclusion, les projets de proximités destinés à la population riveraine restent l'un des moyens les plus importants dans le développement durable des territoires ruraux. Néanmoins, il faut une répartition égale et selon le besoin des projets entre le nord et le sud, en respectant les particularités de chaque région avec l'intégration réelle des différents secteurs impliqués dans l'aménagement intégré du territoire rural. Aussi, la participation de la population rurale dans la réalisation et le financement des actions individuelles est nécessaire pour la réussite des projets.

REFERENCES
BIBLIOGRAPHIQUES

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ABAAB A. et GUILLAUME., 2004 - Pluralité d'acteurs, complexité d'intervention dans la gestion des ressources et le développement rural. RD Éditions, 2004, 261-290p.

ADDOU N., 2015- Impact des Projets de Proximité de Développement Rural Intégré – PPDRI- sur le développement de l'entreprenariat rural en Algérie. Mém. Magister sci. Économique. Univ, Tlemcen, 237p.

ANONYME., 2013- Rapport de la circonscription des forêts de Beni Slimane, 30 p.

ANONYMES., 2002-Présentation du parc national de Chréa. Ed. PNC, Blida, 21p.

AZAPAGIC A. PERDAN S. et CLIFT R., 2004 - Sustainable development in practice: Case studies for engineers and scientists. Edited by John Wiley and Sons, 459p.

BALLA M., 2000- Contribution à l'analyse socio-économique et mode de gestion d'un site naturel : Cas du Lac Tonga (Parc National d'El Kala).Mém.ing.agr., ENSA, El Harrach, Alger, 63p.

BARADEZ J., 1949- Fossatum Africae, Recherches aériennes sur l'organisation des confins sahariens à l'époque romaine. Paris, AMG, 1949, 165p.

BARTLETT A., 2006 - Reflections on Sustainability, Population Growth, and the Environment in M. Keiner (ed.), the Future of Sustainability, 17R37. Springer Printed in the Netherlands.

BENYAHIA A., 2016- Techniques de reboisement , 84p.

BENAMIROUCHE S., 2005- Les reboisements en Algérie de 1962 à 2002 : Contribution d'une base de données, bilan et analyse. Mém. Magister sci. agr., ENSA, El Harrach, Alger, 175p.

BELLOULOU Y., 2017- Approche cartographique de la végétation et des infrastructures forestières de la forêt domaniale de Draa Lakhal (W. Médéa).Mém. Master. Sci. Forestière. Univ, Tlemcen, 65p.

BENDER., 2009- Bureau National d'études pour le Développement Rural, 252p.

BIT., 2000- Le développement agricole durable dans une économie mondiale. Rapport de l'organisation internationale du travail 78p disponible sur <http://www.ilo.org/public/french/dialogue/sector/techmeet/tmad00/tmad-r.pdf> consulte mai 2009.

CAMPAGNE P. et PECQUEUR B., 2009 - Zones difficiles, territoires de développement ? ». Colloque international « Sociétés en transition et développement local en Zones difficiles, «DELZOD » Médenine, IRA.

- CHASSANY., 2006-** Politiques de développement rural durable en Méditerranée dans le cadre de la politique de voisinage de l'Union Européenne. Montpellier, CIHEAM, 79-89p.
- CHIBANE T., 2006-** Bilan critique des actions de défense des forêts contre les incendies du Parc National de Chréa (Wilaya de Blida). Mém. ing. agr., ENSA, El Harrach, Alger, 90p.
- DGF., 1996-** La politique forestière et de conservation de la nature en Algérie. Ed. DGF, Alger, 21p.
- DGF., 2000-** Problématique de développement rural en Algérie. Ed. DGF, Alger, 24p.
- DGF., 2008-** Stratégie de renouveau rural en Algérie. Ed. DGF, Alger, 24p.
- FAO., 2000-** Politique, législation et administration forestières. Ed. FAO, Washington-Rome (Italie), 240p.
- FAO., 2002-** World Agriculture: Toward 2015 2030 : Summary report, doc, pdf Disponible sur www.fao.org. Consulted. Déc. 2007, 97p.
- FAO., 2017-** La figue de barbarie serait l'avenir de l'homme, publié le 30/11/2017 Par L'EXPRESS.fr avec AFP.
- HADLEY M., 1994-** Associer la conservation, le développement et la recherche pour l'aménagement des zones protégées en Afrique. Revue unasyva, volume 45, n° :176, 28-34p.
- HERVIEU B., 2002-** Le développement durable : une nécessité pour nourrir le monde ? Dossier de l'environnement de l'INRA n°22 disponible sur <http://www.inra.fr/dpenv/do22.htm>
- LELOUP F. MOYART L. et PECQUEUR B., 2004 -** Le développement local en Afrique de l'Ouest : quelle(s) réalité(s) possible(s) ? ». *Mondes en développement*, vol. 31, n° 24 : 95-112 p.
- MEDIOUNI K., 1997-** Synthèse de la stratégie algérienne d'utilisation durable de la diversité biologique, MATE, PNUD, Algérie, 80p.
- MOHAMMEDI S., 2006-** La politique du renouveau rural en Algérie. Séminaire International Politiques de développement rural durable en Méditerranée dans le cadre de la politique de voisinage de l'Union européenne (2007/2013), 8/9 février 2006, Le Caire, Egypte, 24 p.
- MOKHTARI A., 1994-** Contribution à l'étude de la relation entre l'agriculture et la forêt (cas de la forêt de BENI GHOBRI (commune de Yakouren) wilaya de Tizi-Ouzou. Mém. ing. agr., ENSA, El Harrach, Alger, 105p.
- MULLER., 1992-** Internalisation efficiente et agriculture durable, 144-148p.
- ONU., 1987-** Notre avenir à tous. Rapport de la commission des nations unies sur l'environnement et le développement durable, 45p.
- PDAU., 1998-** Plan Directeur d'aménagement et d'Urbanisme de la wilaya de Médéa, 152p.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

QUEZEL P & SANTA S., 1962- Nouvelle flore de l'Algérie et des régions désertiques méridionale. Ed. CNRS (T₁ et T₂), Paris, 1170p.

SIAB B., 2011- Les aires protégées, Polycopie, 22p.

UICN., 1994-Stratégie de GRADO : gestion des zones humides méditerranéennes. Bul ren spec ONC, n°:192, 23-52p.

UNESCO., 2002-Formulaire de proposition de réserve de biosphère. Ed. UNESCO, 32p.

ZAGHIB M., 2009- Evaluation et impact des Projets de Proximité de Développement Rural (PPDR) sur l'agriculture et le développement rural local. Mém. Magister sci. agr., Univ, Sétif, 147p.

ANNEXES



Piste rurale



Plantation fruitière



Réalisation de source



Réalisation de ced



Installation d'énergie solaire



Apiculture

Fonçage de puits



Réalisation des bassins d'eau

Etat d'avancement des PPDR 2010

Ligne 02- 2010

Action	Commune	Lieu dit	Volume prévu	Volume réalisé
Plantation fruitière	Beni Slimane	Ahl Chaaba A et B	20 ha	20 ha
	Bir Ben Abed	Ouled Said 03	30 ha	30 ha
	Bouskène	Khouikhat- Beni Maaloum	50 ha	50 ha
	Djouab	Chaiba	15 ha	15 ha
	Sidi Rabie	Brarim	10 ha	10 ha
		Ouled Ali	20 ha	20 ha
	Sidi Ziane	Ouled Moussa	20 ha	20 ha
		Ouled Hadria	20 ha	20 ha
Souagui	Drablia	20 ha	20 ha	
S/Total			205 ha	205 ha
Amélioration Foncière	Beni Slimane	Ahl Chaaba A et B	120 ha	120 ha
	Bir Ben Abed	Ouled Said 03	120 ha	120 ha
	Bouskène	Khouikhat- Beni Maaloum	200 ha	200 ha
	Sidi Rabie	Ouled Ali	80 ha	80 ha
S/Total			520 ha	520 ha
Aménagement de pistes	Sidi Rabie	Brarim	4 km	4 km
		Ouled Zahia B	3 km	3 km
	Sidi Ziane	Ouled Lagoune	4 km	4 km
S/Total			11 km	11 km
Aménagement Equipement de puits	Sidi Rabie	Brarim	3 u	3 u
		Ouled Zahia B	2 u	2 u
	Sidi Ziane	Ouled Hadria	3 u	03 u
		Ouled Lagoune	3 u	03 u
S/Total			11 u	11 u
Correction Torrentielle	Sidi Rabie	Ouled Zahia B	500 m3	500 m3
Plantation d'Opuntia	Beni Slimane	Ahl Chaaba A et B	20 ha	20 ha
	Bir Ben Abed	Ouled Said 03	20 ha	20 ha
	Bouskène	Khouikhat- Beni Maaloum	20 ha	20 ha
	Djouab	Chaiba	10 ha	10 ha
	Sidi Rabie	Ouioklpmed Ali	20 ha	20 ha
	Sidi Ziane	Ouled Moussa	15 ha	15 ha
		Ouled Lagoune	10 ha	10 ha
	Souagui	Drablia	15 ha	15 ha
S/Total			130 ha	130ha

(Conservation des forêts de Médéa, 2018)

Ligne 01- 2010

Action	Commune	Lieu dit	Volume prévu	Volume réalisé
Aménagement de pistes	Ain Boucif	Nessissa Ain Hamra	2 km	2 km
	El Aouinet	El Fouar	2 km	2 km
Correction Torrentielle	Ain Boucif	Labiad – Touta	500 m3	500 m3
Réalisation de puits pastoraux	Ain Boucif	Labiad – Touta	30 ml	9 ml
		Nessissa Ain Hamra	30 ml	20ml
	El Aouinet	El Fouar	30 ml	9 ml
	Kef Lakhdar	Ain M'Charef	30 ml	8 ml
		Ouled Salem	30 ml	15 ml
	Ouled Maaref	Traifia	30 ml	20 ml
	Sidi Demed	Bouagbane	30 ml	15ml
		Mezairaa	30 ml	20ml
Total			240 ml	116
Plantation pastorale	Sidi Demed	Bouagbane	9 ha	-
Réalisation de CED	Ain Boucif	Labiad - Touta	1 U	1 U
		Nessissa Ain Hamra	1 U	1 U
	El Aouinet	El Fouar	1 U	1 U
	Kef Lakhdar	Ain M'charef	1 U	1 U
		Ouled Salem	1 U	1 U
	Ouled Maaref	Traifia	1 U	1 U
	Sidi Demed	Bouagbane	1 U	1 U
		Mezairaa	1 U	1 U
S/Total			8 U	8 U
Réalisation de forages pastoraux	Ain Boucif	Labiad - Touta	150 ml	140ML
		Nessissa Ain Hamra	150 ml	170 ml
	El Aouinet	El Fouar	150 ml	/
	Kef Lakhdar	Ain M'charef	150 ml	/
		Ouled Salem	150 ml	/
	Ouled Maaref	Traifia	150 ml	/
	Sidi Demed	Bouagbane	150 ml	190 ml
		Mezairaa	150 ml	/
S/Total			1200 ml	500 ml
Equipement de points d'eau (Pompe électromécanique)	Ain Boucif	Labiad - Touta	1 u	/
		Nessissa Ain Hamra	1 u	/
	El Aouinet	El Fouar	1 u	/
	Kef Lakhdar	Ain M'Charef	1 u	/
		Ouled Salem	1 u	/
	Ouled Maaref	Traifia	1 u	/
	Sidi Demed	Bouagbane	1 u	/
		Mezairaa	1 u	/
S/Total			8 U	/

(Conservation des forêts de Médéa, 2018)

Ligne 01-2011

Action	Commune	Lieu dit	Volume prévu	Volume réalisé
Aménagement de pistes	Ain Boucif	Ouled Aissa	2 km	2 km
		Ouled Sidi M'hamed-Layache	2 km	2 km
		Semara-El Manchar	3 km	3 km
	El Aouinet	Draa Lahmar	2 km	2 km
	Kef Lakhdar	Mileze-Mouzgharit	2 km	2 km
	Ouled Maaref	Ouled Abid 2	2 km	2 km
		R'mal	2 km	2 km
S/Total			15 km	15 km
Captage et aménagement de sources	Ain Boucif	Ouled Sidi M'hamed-Layache	1 u	1 u
		Semara-El Manchar	1 u	1 u
	Kef Lakhdar	Mileze-Mouzgharit	1 u	1 u
	Ouled Maareuf	R'mal	1 u	1 u
S/Total			4 u	4 u
Brise vent	Ain Boucif	Ouled Sidi M'hamed-Layache	5 km	5 km
	Ouled Maareuf	R'mal	5 km	5 km
S/Total			10 km	10 km
Réalisation de forages pastoraux	Sidi Demed	Hassi Naoui	150 ml	130 ml
	Ain Boucif	Ouled Aissa	150 ml	-
Réalisation de mares	Ain Boucif	Ouled Aissa	1 u	01
	El Aouinet	Draa Lahmar	1 u	01
	Ouled Maareuf	Ouled Abid 2	1 u	01
		R'mal	1 u	01
	Sidi Damed	Hassi Naoui	1 u	01
S/Total			5 u	5 u
Réalisation de puits pastoraux	Ouled Maareuf	R'mal	25 ml	-
		Ouled Abid 2	50 ml	-
	Kef Lakhdar	Mileze-Mouzgharit	25 ml	-
	El Aouinet	Draa Lahmar	50 ml	6.6ML
S/Total			150 ml	6.6ML
Acquisition d'équipement utilisant l'énergie solaire	Sidi Damed	Hassi Naoui	1 u	1
	Ain Boucif	Ouled Aissa	1 u	1
		Semara-El Manchar	1 u	1

(Conservation des forêts de Médéa, 2018)

Etat d'avancement des PPDRI 2011

Ligne 02- 2011

Action	Commune	Lieu dit	Volume prévu	Volume réalisé
Amélioration Foncière	Ain Boucif	Ouled Aissa	20 ha	20 ha
		Ouled Sidi M'hamed-Layache	20 ha	20 ha
		Semara-El Manchar	35 ha	35 ha
	Beni Slimane	El Manzah	30 ha	30 ha
		Touaibia	30 ha	30 ha
	Bir Ben Abed	Ain Bourafou	30 ha	30 ha
		Chouaitia	30 ha	30 ha
		Mehaidia	30 ha	30 ha
		Rouabia	30 ha	30 ha
	Bouskène	Djemailia	30 ha	30 ha
		Ouled El Arbi	20 ha	20 ha
	El Aouinet	Draa Lahmar	20 ha	20 ha
	Kef Lakhdar	Mileze-Mouzgharit	20 ha	20 ha
	Ouled Maaref	R'mal	20 ha	20 ha
		Ouled Abid 2	20 ha	20 ha
	Sidi Demed	Hassi Naoui	20 ha	20 ha
Sidi Rabie	Ouled Aicha	40 ha	40 ha	
	Sehanine	30 ha	30 ha	
S/Total			475 ha	475 ha
Aménagement de pistes	Beni Slimane	Touaibia	1,5 km	1,5
	Bir Ben Abed	Ain Bourafou	1,5 km	1,5 km
		Chouaitia	1,5 km	1,5 km
	Bouskène	Forêt Draa Lakehal	2 km	2 km
		Ouled El Arbi	1,5 km	1,5 km
Aménagement Equipement de forages	Bouskène	Forêt Draa Lakehal	1 u	1u
Captage et aménagement de sources	Ain Boucif	Semara-El Manchar	1 u	01
	Bir Ben Abed	Mehaidia	1 u	01
		Rouabia	1 u	01
Correction Torrentielle	Ain Boucif	Ouled Sidi M'hamed-Layache	200 m ³	200 m ³
		Semara-El Manchar	200 m ³	200 m ³
		Ouled Aissa	200 m ³	200 m ³
	Beni Slimane	El Manzah	200 m ³	200 m ³
		Touaibia	300 m ³	300 m ³
	Bir Ben Abed	Ain Bourafou	200 m ³	200 m ³
		Mehaidia	300 m ³	300 m ³
		Rouabia	300 m ³	300 m ³
	Kef Lakhdar	Mileze-Mouzgharit	200 m ³	200 m ³
	Ouled Maaref	R'mal	200 m ³	200 m ³
Sidi Demed	Hassi Naoui	200 m ³	200 m ³	
Sidi Rabie	Ouled Aicha	200 m ³	200 m ³	
Plantation fruitière	Beni Slimane	El Manzah	20 ha	20 ha
		Touaibia	15 ha	15 ha
	Bir Ben Abed	Ain Bourafou	15 ha	15 ha
		Chouaitia	10 ha	10 ha
		Mehaidia	15 ha	15 ha
		Rouabia	20 ha	20 ha
	Bouskène	Djemailia	15 ha	15 ha
		Ouled El Arbi	15 ha	15 ha
	Sidi Rabie	Ouled Aicha	15 ha	15 ha
		Sehanine	20 ha	20 ha
S/Total			160 ha	160 ha
Réalisation de bassins	Bir Ben Abed	Ain Bourafou	2 u	2 u
		Chouaitia	2 u	2 u
		Rouabia	1 u	1 u
	Bouskène	Forêt De Draa Lakehal	1 u	1 u
S/Total			6 u	6 u

(Conservation des forêts de Médéa, 2018)

Etat d'avancement des PPDR 2012

Ligne 02- 2012

Action	Commune	Lieu dit	Volume prévu	Volume réalisé
Correction torrentielle (m ³)	Souagui	Ouled Salem	500	500
	Souagui	Zouamik	1000	1000
	Souagui	Ouled Atalah	500	500
	Djouab	Sidi Saad	500	500
	Bir Ben Abed	El Arabet	500	500
S/total			3000 m³	3000 m³
Aménagement de piste rural (km)	Souagui	Ouled Salem	4	4
	Souagui	Zouamik	4	4
S/total			08 km	04
Fonçage de puits (ml)	Souagui	Ouled Salem	25	5.5
	Souagui	Zouamik	25	20
	Souagui	Ouled Atalah	25	10
	Bir Ben Abed	El Arabet	25	8
S/total			100 ml	43.5 ml
Ouverture des pistes (km)	Djouab	Sidi Saad	4Km	4 km
S/total			4 km	04 km
Plantation fruitière (ha)	Souagui	Ouled Salem	20	20
	Souagui	Zouamik	20	20
	Souagui	Ouled Atalah	20	20
	Djouab	Sidi Saad	15	15
	Bir Ben Abed	El Arabet	10	10
	Cheniguel	Ouled Mimoune	10	10
	Chellalet El Adhaoura	Ouled Tekim-Sahari	10	10
S/total			105 ha	105 ha
Réalisation de bassin d'accumulation (u)	Souagui	Ouled Salem	1	01
	Souagui	Zouamik	1	01
	Souagui	Ouled Atalah	1	01
	Bir Ben Abed	El Arabet	1	01
	Ain Ouksir	Maache	3	03
S/Total			07 u	07

(Conservation des forêts de Médéa, 2018)

Etat d'avancement des PPDR 2012

Ligne 01 - 2012

Action	Commune	Lieu dit	Volume prévu	Volume réalisé
Aménagement de piste (km)	Cheniguel	Ouled Bouaicha	1	01
	Ain Ouksir	Ain Hanache	3	03
	Ain Ouksir	El Malha	2	02
S/total			06 km	06km
Captage et aménagement de sources (u)	Ain Ouksir	El Fariya	1	00
	Chellalet El Adhaoura	Ouled Tekim-Sahari	1	01
S/total			02 u	01
Equipement de point d'eau (pompe électrique) (u)	Ain Ouksir	Ain Hanache	1	00
S/total			01 u	00
Plantation de brise-vents (km)	Ain Ouksir	Maache	10	10
	Chellalet El Adhaoura	Ouled Tekim-Sahari	5	5
Réalisation de ced	Cheniguel	Ouled Mimoune	1	1
	Chellalet El Adhaoura	Ouled Tekim-Sahari	1	1
S/total			02 u	02 u
Réalisation de forage (ml)	Ain Ouksir	Ain Hanache	150	00
S/total			150 ml	00
Réalisation de puits pastoraux	Cheniguel	Ouled Bouaicha	25	00
	Ain Ouksir	El Fariya	25	00
	Ain Ouksir	El Malha	25	00
	Chellalet El Adhaoura	Ouled Tekim-Sahari	25	07
S/Total			100 ml	00

(Conservation des forêts de Médéa, 2018)

Etat d'avancement des PPDR 2013

Ligne 02- 2013

Commune	Lieu dit	Action	Volume prévu	Volume réalisé	
Tafraout	El Siadjet et Ain Djemaa	Correction torrentielle (m ³)	473m3	473m3	
		Captage et aménagement de sources (u)	03	03	
		Aménagement de piste (km)	03	03	
	Beit El -Zaoui	Captage et aménagement de sources (u)	01	01	
	Chellalet El Adhaoura	El Bechir	Correction torrentielle (m ³)	1000	1000
Captage et aménagement de sources (u)			02	02	
Réalisation de bassin d'accumulation (u)			01	01	
Aménagement de piste (km)			02	02	
Cheniguel	Ouled Kouider	Correction torrentielle (m ³)	500	500	
		Aménagement de piste (km)	02	02	
					-
	Ain - Naar	Correction torrentielle (m ³)	500	500	
		Captage et aménagement de sources (u)	01	-	
		Réalisation de bassin d'accumulation (u)	02	-	
	Ouled Bouaicha 02	Correction torrentielle (m ³)	500	500 m3	
		Captage et aménagement de sources (u)	02	-	
		Réalisation de bassin d'accumulation (u)	01	-	
		Aménagement de piste (km)	02	02	

(Conservation des forêts de Médéa, 2018)

Etat d'avancement des PPDR 2014

Ligne 02- 2014

Commune	Lieu dit	Action	Volume prévu	Volume réalisé
Sidi zaine	SAFHA	Captage et aménagement de sources (u)	03	03

(Conservation des forêts de Médéa, 2018)

Exemple :

FICHE DE PRESENTATION ET SUIVI DU PROJET DE PROXIMITE DE DEVELOPPEMENT RURAL INTEGRE

PPDRI : OULED BOUAICHA02

I-/ IDENTIFICATION DU PROJET :

- Identification du Projet : PPDRI - Ouled Bouaicha02-
- Numéro d'Identification :
- Wilaya : Médéa.
- Daïra : Chelalet El Adaoura
- Commune : Cheniguel
- Localité : Ouled Bouaicha 02
- Coordonnées géographiques du Projet : X1; X2; Y1; Y2.
- Facilitateur : BOUDINNE Ahmed Téléphone :

II-/ INVESTISSEMENTS GLOBAUX :

Thème Fédérateur	Nature de l'Investissement	Porteur du Projet	Code de l'Opération	Libelle de l'Opération	Volume	Montant (DA)	Source de Financement
Diversification des activités économiques en milieu rural	Hydraulique	Forêts	37	Correction torrentielle	500 M ³	1.932.840,00	FDRMVTC
	Hydraulique	Forêts	22	Captage et aménagement de sources	02 U	1.500.000,84	FDRMVTC
	Hydraulique	Forêts		Réalisation de bassin	01 U	1.000.000,17	FDRMVTC
	Travaux publics	Forêts	24	Aménagement de pistes rurales	02 KM	1.800.000,54	FDRMVTC

PPDRI : PPDRI -Ouled Bouaicha 02-

Equilibre entre les actions à caractère collectif et les actions à caractère individuel:

N° Programme	Actions à caractère collectif				Actions à caractère individuel					
	Financement				Financement					
	Description action	Montant	Origine	Montant	Description action	Montant	Origine	Montant	Auto- finance ment	Crédit
Diversificati on des activités économique s en milieu rural	Correction torrentielle	1.932.840,00	FDRMVTC	1.932.840,00						
	Captage et aménagement de sources	1.500.000,84	FDRMVTC	1.500.000,84						
	Réalisation de bassin	1.000.000,17	FDRMVTC	1.000.000,17						
	Aménagement de pistes rurales	1.800.000,54	FDRMVTC	1.800.000,54						

PROGRAMME DES ACTIONS RETENUES

PPDRI : PPDRI -OULED BOUAICHA 02-

ACTIONS	VOLUME	COUT UNITAIRE (DA)	MONTANT GLOBAL (DA)	SOURCE DE FINANCEMENT
Correction torrentielle	500M ³	3.865,68	1.932.840,00	FDRMVTC
Captage et aménagement de sources	02 U	750.000,42	1.500.000,84	FDRMVTC
Réalisation de bassin	01U	1.000.000,17	1.000.000,17	FDRMVTC
Aménagement de pistes rurales	02 Km	900.000,27	1.800.000,54	FDRMVTC
Total			6.232.841,55	

Montant Prévisionnel du Projet 6.232.841,55 DA

- FLDDPS : DA
- PCD :
- FDRMVTC : **6.232.841,55** DA
- PSD- PER :
- FNPAAT :
- PSD :
- FSAPEA : DA

Enquête d'impact socio-économique des projets de proximité de développement rural intégré (PPDRI)

Zone de l'enquête :

Wilaya : Médéa

Daira : Beni Slimane

Commune : Sidi Rabie

Localité : Brarim

Intitulé du projet : PPDRI-2010

2.Superficie :

-SAT : 463 Has

-SAU : 387 Has

-Forêts : 46 Has

-Parcours : 20

-Autres : 10 Has

3.Tableau des recensements l'année 2018

Diagnostic	Sidi Rabie	Brarim
*Superficie	55 Km ²	11 Km ²
*Population totale	5018	900
*population rurale épars	3518	-
*Taux d'exode rural	10%	5%
*Accès à l'électricité	96%	96%
*Taux de raccordement en eau potable	60%	En cours
*Taux de scolarisation global	100%	100%
*Taux de scolarisation féminin	100%	100%
*Nombre de médecins	Un médecin vient de façon irrégulière plus trois sales de soin	-
*Investissements réalisés au cours de 10 dernières années	0	0
*Emploi actuel :		
-Secteur rural		
**Population active totale	627	
** Population active Agricole	312	
** Population active rurale	312	
** Population active homme	312	
** Population active femme	0	/
-Secteur urbain		
** Population active total	90	
** Population active homme	80	
** Population active femme	12	
*Taux de chômage	12%	12%
*Nombre de logements	766	122
*Indicateur rural de zonage de la commune défini par MADR	-	-
*Classe de pauvreté de la commune	Pauvre	Pauvre
*Contexte écologique :		
-Ressources hydriques superficielles	02 forages et 04 sources	03 forages et une source
-Sols et problèmes particuliers	Erosion hydrique et éolienne	Erosion hydrique
-Etat des parcours	Bon état	Bon état
-Forêts	Naturelle en bon état	Naturelle en bon état
*Gestion actuelle des ressources naturelles	Gérer par la circonscription de Beni Slimane.	

4. Les actions programmées :

PPDRI 2010 (FDRMVTC)

-Plantation fruitière : 10 Ha

*Nombre de bénéficiaires : 10

*Volume réalisé : 10 Ha

*Taux de réussite : 80%

-Aménagement et équipement de puits : 03 U

*Nombre de bénéficiaires : 03

*Volume réalisé : 03 U

-Aménagement de piste : 04 Km

*Volume réalisé : 04 Km

PPDRI 2010 (FSAEPEA 2010)

L'Apiculture : 100 R.P

*Volume réalisé : Procédure en cours

*Nombre de bénéficiaires : à déterminer

La population enquêtée

***Nombre des femmes : 10**

***Nombre des hommes : 26**

Liste des femmes rurales bénéficiaires des projets de développement

au niveau de la circonscription des forêts de Béni Slimane

Prog	Actions	Communes	Localités	Noms et Prénoms	Volumes	Observations
PER 02 -2006-	Artisanat Machine à coudre(U)	Souagui	Souagui	10 Femmes	10	Réalisée
		Tafraout	Tafraout	10 Femmes	10	Réalisée
		Sidi Ziane	Sidi Ziane	10 Femmes	10	Réalisée
		Sidi Zaher	Sidi Zaher	9 Femmes	9	Réalisée
		Djouab	Djouab	7 Femmes	7	Réalisée
		Ain Boucif	Ain Boucif	35 Femmes	35	Réalisée
		Kef Lakhdar	Kef Lakhdar	20 Femmes	20	Réalisée
		O/Maareuf	O/Maareuf	10 Femmes	10	Réalisée
		Chellalet El Adhaoura	Chellalet El Adhaoura	5 Femmes	5	Réalisée
		Sidi Demed	Sidi Demed	5 Femmes	5	Réalisée
		El Aouinet	El Aouinet	5 Femmes	5	Réalisée
		Ain Ouksir	Ain Ouksir	5 Femmes	5	Réalisée
		PER 02 -2007-	Artisanat Machine à coudre(U)	Souagui	Souagui	05 Femmes
Djouab	Djouab			08 Femmes	08	Réalisée
Sidi Ziane	Sidi Ziane			08 Femmes	08	Réalisée
Sidi Zaher	Sidi Zaher			05 Femmes	05	Réalisée
Tafraout	Tafraout			05 Femmes	05	Réalisée
Ain Boucif	Ain Boucif			12 Femmes	12	Réalisée
Kef Lakhdar	Kef Lakhdar			05 Femmes	05	Réalisée
O/Maareuf	O/Maareuf			05 Femmes	05	Réalisée
CEAdhaour a	CEAdhaour a			05 Femmes	05	Réalisée
Sidi Demed	Sidi Demed			05 Femmes	05	Réalisée
Aouinet	Aouinet			05 Femmes	05	Réalisée
Ain Ouksir	Ain Ouksir			05 Femmes	05	Réalisée
PPDRI -2010-	Apiculture (U)	Djouab	Chaibaa	BAKIRI Nabila	10	Procédures en cours
				RAYATOU Aicha	10	
				SAGAI Wahiba	10	
	S/ Ziane	S/ Ziane	LARBI Hamida	10		
P.F(Ha)	S/ Ziane	O/Moussa	BELRABI Fatma Zohra	3.40	Réalisée	
Total				209Femmes		

(Conservation des forêts de Médéa, 2018)

Impact socio-écologique des projets de proximité de développement rural intégré (PPDRI) dans la région Sud-est de la wilaya de Médéa

Résumé : La région Sud-est de la wilaya de Médéa est un immense territoire rural très fragile, caractérisé par une pauvreté des ressources naturelles et une faible dynamique socioéconomique. Le programme quinquennal de développement rural intégré basé sur les projets de proximité lancé en 2010 - 2014 a permis de réaliser 470 ha de plantation fruitière, 995 ha d'amélioration foncière, 61 Km de pistes, la distribution de matériels de petit élevage dont 4475 ruches. De nombreux ouvrages hydrauliques ont été effectués dans le cadre collectif pour améliorer les capacités d'irrigation. Ces projets ont généré 1835 emplois, dont 1003 sont temporaires et 832 sont permanents. Sur le plan écologique, les différents projets et actions réalisés ont contribué à la réduction des foyers d'incendies et la diminution des délits forestiers.

Mots clés : Médéa, PPDRI, Développement Rural, Emploi, Délits.

Socio-ecological impact of Integrated Rural Development Proximity Projects (PPDRI) in the South-east area of Médéa

Abstract: The South-east area of Médéa is an immense and very fragile territory, characterized by a poverty of the natural resources and a weak socio-economic dynamics. The quinquennial program based on the proximity projects of integrated farming development starts on 2010 to 2014 has permitted to achieve 470 ha of fruits plantation 995 ha of land improvement, 61 Km of tracks, the distribution of small raising materials of which 4475 hives. Many hydraulic works have been done in the collective setting to improve the capacities of irrigation. These projects generated 1835 jobs, which 1003 are temporary and 832 are permanent. On the ecological plan, the different projects and actions achieved contributed to the reduction of the forest fires and the forest offenses.

Key words: Médéa, PPDRI, Farming development, Employment, Forest offenses.

التأثيرات الاجتماعية والإيكولوجية للمشاريع الجوارية للتنمية الريفية المدمجة (PPDRI) على منطقة جنوب شرق ولاية المدية

ملخص: إن منطقة جنوب شرق ولاية المدية هي فضاء ريفي واسع وحساس، كما تتميز بالفقر وقلة الموارد الطبيعية مع نقص الديناميكية الاجتماعية والاقتصادية. إن برنامج التنمية الريفية الخماسي المدمج يركز على المشاريع الجوارية التي انطلقت سنة 2010 إلى غاية وسمحت بإنجاز 470 هـ من الأشجار المثمرة، 995 هـ من استصلاح الأراضي، 61 كم من الطرق، توزيع 4475 خلية نحل وعدة أحواض مائية. هذه المشاريع سمحت أيضا بتوفير 1835 منصب عمل منها 832 منصب دائم على المستوى الإيكولوجي هذه المشاريع قلصت من بؤر الحرائق والجرائم الغابية.

الكلمات المفتاح : مدية، التنمية الريفية، المشاريع الجوارية، منصب، مخالفات